



Laboratoire d'Excellence HASTEC

Rapport d'activité final

Contrat Post-doctoral Année universitaire 2014-2015 par

Anne-Sophie ROBIN FABRE

Le « Correctorium fratris Thomae » de Guillaume de la Mare (OFM) : édition et étude d'un chaînon manquant

Laboratoire de rattachement : CRH (Centre de Recherche Historique) - EHESS

Correspondant scientifique: Sylvain Piron

Programme Collaboratif 4: « Techniques intellectuelles et spirituelles »

Programme Collaboratif 5: « Commentaire (COMMENT-R) »

Sommaire

Résumé du projet de recherche – Page 2-6
Développement et résultats de la recherche – Page 7-16
Activités en rapport avec le projet de recherche – Page 17
Activité en rapport avec le LabEx HaStec – Page 18-19
Publications en rapport avec le projet de recherche – Page 20
Autres exposés, conférences et activité de recherche – Page 21
Autres publications – Page 22
Bibliographie – Page 23-25
Annexes – Page 26-59

Rappel du projet de recherche

<u>Le Correctorium fratris Thomae</u> de Guillaume de la Mare (OFM) : édition et étude d'un chaînon manquant

Le *Correctoire* de Guillaume de la Mare est un texte important pour saisir les enjeux doctrinaux et institutionnels des querelles opposant les franciscains et les dominicains au sujet de l'héritage et de la place à accorder à la pensée de Thomas d'Aquin à la fin du XIIIe siècle. Au moment où les frères Précheurs favorisent l'émergence de la figure de Thomas, en en faisant une figure d'autorité, les franciscains viennent remettre en cause la pensée de cet auteur et jeter le doute sur ses thèses.

Loin d'être un simple pavé dans la mare, ne faisant qu'attiser la concurrence entre les deux ordres mendiants majeurs de cette époque, il entraînera par la suite des réactions de défense, voire de crispation dans chacun des ordres et sera à l'origine non seulement d'une production littéraire conséquente mais aussi de décisions institutionnelles importantes permettant de saisir l'évolution doctrinale des différents auteurs de cette période.

Cependant, alors que les différents textes suscités par l'entreprise de Guillaume de la Mare ont été édités et étudiés¹, le texte du *Correctorium fratris Thomae* n'a, quant à lui, pas été l'objet d'un tel travail. C'est la tâche que se propose notre projet de recherche.

I Qu'est le Correctoire de Guillaume de la Mare?

Un correctoire est un type de texte courant au Moyen Âge. Comme son nom l'indique, c'est un texte qui propose des corrections à effectuer sur un autre texte. Les correctoires les plus

¹Les Premières polémiques thomistes : I. Le Correctorium corruptorii 'Quare', P. GLORIEUX (éd.), Kain, Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927 ; Correctorium Corruptorii Circa de Jean Quidort de Paris, J.P. MÜLLER (éd.), Rome, Herder, 1941 ; Correctorium Corruptorii Quaestione : texte anonyme du ms. Merton 267, J.P.MÜLLER (éd.), Rome, Herder, 1954 ; Correctorium Corruptorii Sciendum, P. GLORIEUX (éd.), Paris, Vrin, 1956.

répandus sont les correctoires bibliques proposant des rectifications à apporter sur la traduction du texte de la Bible. On en recense plusieurs au XIIIe siècle².

La particularité du correctoire de Guillaume de la Mare est de ne pas porter sur un texte sacré, mais sur l'ensemble des œuvres de Thomas d'Aquin. Il propose la rectification de 118 thèses extraites des textes thomasiens en signalant les thèses dangereuses et les censures dont elles avaient fait l'objet, puis en y joignant aussi la critique et la réfutation de ces idées. Il propose ainsi des corrections à effectuer portant successivement sur la *Somme théologique (Ia pars, Ia-IIae, IIa-IIae)*, les questions disputées *De Veritate, De Anima, De Virtutibus, De Potentia*, les questions *Quolibet* et le premier livre du commentaire des *Sentences*.

Ce travail de contestation est opéré avec méthode : chacun des articles commence par fournir la référence précise du passage incriminé. Celui-ci est presque toujours cité textuellement, ou tout du moins résumé, avec parfois un signalement des passages parallèles. L'article est ensuite réfuté en reprenant les différentes étapes du raisonnement de Thomas.

Le texte de Guillaume de la Mare est une énigme du point de vue de son contexte. Il s'inscrit certes dans un contexte historique favorable à la controverse avec Thomas d'Aquin car depuis la mort de ce dernier en 1274 diverses condamnations, ne le visant pas forcément directement, jettent de l'ombre sur sa doctrine. Cependant, l'origine et les motivations exactes qui ont poussé Guillaume de la Mare à rédiger son texte sont inconnues. S'agit-il d'une entreprise personnelle? D'une commande de la part de l'ordre franciscain? Quel était le but exact visé? L'absence de toute introduction ou de tout prologue dans l'œuvre laisse ces questions en suspens. Ceci est d'autant plus mystérieux que le *Correctorium fratris Thomae* va connaître une postérité singulière. Ce texte acquiert en effet une valeur polémique importante dans la mesure où il prend rapidement le statut d'un texte législatif au sein de l'ordre franciscain puisque la série de corrections qu'il a proposée va être considérée comme un document officiel par les franciscains. Le chapitre général des mineurs tenu à Strasbourg en 1282 prescrivit en effet que la *Somme théologique* de Thomas ne pouvait être mise à la disposition des lecteurs les plus capables que si elle était accompagnée des éclaircissements de Guillaume³. Cette recommandation veut prémunir les lecteurs ou étudiants franciscains contre la pénétration des thèses thomistes. Ainsi la lecture de

² Cf. sur les correctoires bibliques : G. DAHAN, « La critique textuelle dans les correctoires de la Bible du XIIIe siècle », dans : *Langages et philosophie, Hommage à Jean Jolivet*, A. DE LIBERA, A. ELAMRANI-JAMAL, A. GALONNIER (éds.), Paris, Vrin, 1997, p. 365-392. ; IDEM., *L'exégèse chrétienne de la Bible en Occident médiéval, XIIe-XIVe siècle*, Paris, Cerf, 1999.

³P. GLORIEUX, « Non in marginibus positis », *RTAM*, 15, (1948), p. 182: « Item, generalis imponit ministris provincialibus quod non permittant multiplicari summam fratris Thome, nisi apud lectores notabiliter intelligentes, et hoc, nisi cum declarationibus fratris Guillelmi de Mara, non in marginibus positis, sed in quaternis. Et huiusmodi declarationes non scribatur per aliquos saeculares. »

Thomas proposée aux franciscains est une lecture critique : elle ne doit pas se faire avec un œil neutre, mais plutôt suspicieux, attentif aux contradictions. Des réactions naîtront immédiatement de la part de l'ordre dominicain qui ne pouvait pas laisser son maître se faire attaquer. Rebaptisant le *Correctorium* de Guillaume de *Correctorium corruptorii*, cinq répliques au texte de Guillaume seront rédigées au début des années 1280 par des dominicains soucieux de défendre Thomas⁴.

Ces réactions renforcèrent peut-être Guillaume dans le bien-fondé de son entreprise car une seconde rédaction fut rédigée. Elle conserve le texte de la première rédaction, mais amplifie certains développements et insère vingt nouveaux articles⁵. Les raisons ou motivations de cette seconde rédaction ne sont, là aussi, pas connues. De plus, la postérité de cette version n'est pour le moment pas élucidée car on ne lui connaît pas de réplique.

II Edition et étude d'un texte clé pourtant encore inédit

Le projet de recherche que je propose consiste en l'édition de ce document qu'est le *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare. Ce texte n'a jamais été édité en soi, ni pour sa première, ni pour sa seconde rédaction. La seule transmission du texte que nous ayons se fait par la réponse donnée par R. Knapwell *Quare*, éditée par P. Glorieux⁶. Or, comme on l'a vu, cette réaction se fait par rapport à la première rédaction du texte de Guillaume de la Mare et non par rapport à la seconde.

Il nous semble donc intéressant d'envisager dans un premier temps une édition complète et inédite de ce texte qui propose les deux versions de ce document afin d'avoir une vue claire des ajouts réalisés par Guillaume de la Mare. Le texte de Guillaume de la Mare a été travaillé dans la version proposée par Glorieux en 1927, cependant celle-ci n'est établie qu'à partir de six manuscrits sur les seize existants. De plus, ayant été réalisée rapidement, elle est parfois fautive.

4

^{*}Sur ce sujet, on se rapportera à: P.GLORIEUX, «Les Correctoires, Essai de mise au point. » RTAM, 14, (1947), p. 287-304; IBID. , Les Premières polémiques thomistes I : Correctorium Corruptorii Quare, Kain, Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927; J.P. MÜLLER, Correctorium Corruptorii « Circa » de Jean Quidort de Paris, Rome, Herder, 1941; J.P.MÜLLER Rambert de Primadizzi de Bologne, Apologeticum veritatis contra corruptorium, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica vaticana, 1943; J.P.MÜLLER, Correctorium Corruptorii « Quaestione» Rome, Herder, 1954; P. GLORIEUX, Les premières polémiques thomistes II : Correctorium Corruptorii Sciendum, Paris, Vrin, 1956; A. P. VELLA, Les premières polémiques thomistes : Robert d'Orford. Reprobationes dictorum a fratre Egidio in primum Sententiarum, Paris, Vrin, 1968, ainsi qu'à L.J.BATAILLON, Bulletin thomiste, 8, (1953), p. 1251-1259; Bulletin thomiste, 10, (1957-1959), p. 583-594 pour le compte rendu de P. Glorieux Les premières polémiques thomistes II : Correctorium Corruptorii Sciendum, Paris, Vrin, 1956 et « Bulletin d'histoire des doctrines médiévales. La fin du XIIIe siècle » RSPT, 75, (1991), p. 505-515.

⁵ Cf. R. CREYTENS, « Autour de la littérature des Correctoires », AFP, 12 (1942), p. 313-330.

⁶ Cf. note 4.

Ce travail ferait suite aux travaux déjà menés par R. Hissette dans son article « Trois articles de la seconde rédaction du *'Correctorium'* de Guillaume de la Mare » et par A. Oliva dans « La deuxième rédaction du *Correctorium* de Guillaume de la Mare : les questions concernant la *Ia pars* » Chacun de ces articles s'est penché sur une partie du texte de Guillaume de la Mare et constitue donc une première étape du travail qu'il conviendrait de généraliser à l'ensemble du texte.

Une édition scientifique qui permettrait une étude doctrinale plus approfondie

Afin de mener à bien cette tâche d'édition, plusieurs travaux sont à effectuer. Comme l'indique A. Oliva, il faut déjà réaliser un inventaire des manuscrits du *Correctorium fratris Thome*, première et deuxième rédaction. Lui-même a déjà repris neuf manuscrits et en a fait des descriptions précises, mais d'autres sont encore à analyser de la même manière⁹. Pour chacun des manuscrits, il faudrait étudier la présence complète ou partielle du texte et la présence d'articles n'appartenant qu'à la seconde rédaction.

A partir de cet inventaire, une édition scientifique du texte serait à élaborer, prenant compte des deux rédactions successives de l'ouvrage. A. Oliva a édité les articles ajoutés à la seconde rédaction qui concernent la *prima pars* de la *Somme théologique*, R. Hissette avait aussi édité trois articles. Il faudrait donc compléter ces extraits de texte en proposant une édition complète du document. Plusieurs manuscrits contiennent une version complète de la première version du *Correctoire* et un manuscrit de la bibliothèque vaticane apparaît à l'heure actuelle comme le seul témoin de la version complète de la seconde rédaction du texte. Il faudrait donc reprendre tous ces manuscrits connus et en chercher d'autres témoins.

Suite à cette édition, il nous paraît intéressant de proposer une étude du texte, quant à son contenu, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Quels points doctrinaux de la pensée thomasienne sont incriminés ? Pour quelles raisons ? Quelle rectification est proposée ? Disposer d'une édition scientifique du texte permettrait en effet de mieux saisir l'intérêt du texte, de le confronter plus

⁷RTAM, 51 (1984)

⁸AHF, 98 (2005), p. 423-464.

⁹ A. Oliva, «La deuxième rédaction du *Correctorium* de Guillaume de la Mare: les questions concernant la *Ia pars* », *AHF*, 98 (2005), p. 428-436

facilement à d'autres documents, d'en mesurer toute la portée philosophique et aussi historique en le confrontant à d'autres documents du même type (instruments de lecture tels que florilèges, listes d'articles, concordances, *etc.*)

Un texte clé pour l'analyse du champ intellectuel de la fin du XIIIe siècle

Une édition et une étude de ce document sont importantes pour comprendre l'intérêt et l'enjeu de ce texte. Il fait en effet partie intégrante de l'étude de la réception de l'œuvre de Thomas d'Aquin. Cette thématique s'inscrit à la fois dans la suite des travaux menés dans le cadre de ma thèse de doctorat sur l'antithomisme à la fin du XIIIe siècle et du XIVe siècle et dans les perspectives abordées par les travaux de l'équipe ANR-DFG « Thomisme et antithomisme au Moyen Âge » à laquelle j'ai participé.

Ce travail est important aussi pour approfondir l'analyse des autres auteurs franciscains contemporains de Guillaume de la Mare : disposant d'une édition accessible de ce texte, il sera plus simple de voir ensuite chez ces derniers si ce document est utilisé, si la « consigne » de l'ordre franciscain donnée lors du chapitre de Strasbourg est respectée et si les rectifications suggérées de Thomas d'Aquin sont prises en compte.

Développements et résultats de recherche

Mes travaux durant cette année se sont essentiellement concentrés sur le versant paléographique de mon travail de recherche. Parallèlement au dépouillement bibliographique sur le sujet, j'ai cherché à établir un catalogue complet des manuscrits contenant le *Correctoire* et à effectuer des sondages textuels afin d'établir un panorama de la transmission manuscrite du texte.

J'ai consacré une part importante de mon temps à établir à partir de la bibliographie secondaire et de différentes recherches informatiques le nombre de manuscrits disponibles contenant l'ouvrage de Guillaume de la Mare, et surtout à essayer d'en avoir un aperçu. L'accessibilité des textes n'a pas toujours été aisée et à l'heure où mon contrat s'est terminé, deux copies de manuscrits étaient toujours en attente de réception. Je n'ai pas pu avoir accès à cinq des manuscrits, tous italiens, qui demanderaient donc à être consultés sur place.

Au final, j'ai transcrit intégralement un manuscrit contenant la première version du texte de Guillaume de la Mare (le manuscrit *Wien, Nationalbibliothek, 1536*) et un contenant la seconde version du texte (*Vatican, Vat.lat. 4413*) afin d'obtenir une vue d'ensemble pour chacune des versions du texte. Mon choix a porté sur ces deux manuscrits car ils étaient indiqués comme contenant une version intégrale de leur texte. Il me faudrait encore transcrire entièrement un manuscrit de la troisième famille de manuscrits que l'on peut établir et qui contient les manuscrits ayant un texte composé d'un mélange entre la première et la seconde rédaction.

J'ai transcrit pour chacun des manuscrits consultés et étudiés la première question du Correctoire. (Je n'ai pas pu le faire pour les manuscrits de Darmstadt et de Bruxelles dont je n'ai reçu les reproductions qu'au mois de Décembre). Relativement longue, celle-ci permet d'avoir un premier aperçu sur les recoupements paléographiques envisageables comme en témoigne le premier état de mon travail joint dans les annexes.

A partir de ces différentes recherches, j'ai obtenu les premiers résultats suivants qui demandent à être repris et prolongés.

[Working paper] Transmission manuscrite du Correctoire: état des lieux

Dans son article de 1928 « La littérature des Correctoires, simples notes »¹⁰, Palémon Glorieux établissait une première liste des manuscrits contenant le *Correctorium fratris Thome* de Guillaume de la Mare. Il recensait ainsi douze manuscrits¹¹. Les recherches postérieures ont montré que le texte transmis correspondait en fait à un premier état du texte de Guillaume de la Mare : une seconde rédaction du même texte aurait eu lieu quelques années plus tard comme l'a montré R. Creytens qui, en travaillant sur le manuscrit *Vatican latin 4413*, a établi qu'une réécriture du texte avait été réalisée¹². De même A. Oliva a, à son tour, montré que des extraits de cette seconde version étaient aussi identifiables dans différents manuscrits du Vatican¹³, portant ainsi le nombre de manuscrits contenant le *Correctorium* à seize. La liste actuelle des manuscrits du *Correctorie* est la suivante :

- Amiens, Bibliothèque municipale, 241.
- Assisi, Bibliotecadel Sacro Covento di S. Francesco, 174.
- Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 873-753.
- Darmstadt, Hessische Landes und Hochschulbibliothek, Hs 345.
- Napoli, Biblioteca Nazionale, cod VII F 21.
- Praha, Národní Kníkovna Cěské Republiky, Cod. IV D 8.
- Reims, Bibliothèque municipale, 470.
- Todi, Biblioteca Comunale « Lorenzo Leoni », 114.
- Torino, Bibliotheca Nazionale Universitaria, D IV 25 (499).
- Toulouse, Bibliothèque municipale, 872.
- Vatican, Vatican Latin, 38.
- Vatican, Vatican Latin, 162.

¹⁰ P. GLORIEUX, « La littérature des Correctoires. Simples notes », Revue thomiste, 11 (1928), p. 69-96.

¹¹ P. GLORIEUX, *Ibid.*, p. 74-75.

¹² R. CREYTENS, « Autour de la littérature des Correctoires », AFP, 12 (1942), p. 313-330.

¹³A. OLIVA, « La deuxième rédaction du Correctorium de Guillaume de la Mare : les questions concernant la Ia pars », AFH, 98 (2005), p. 423-464.

- Vatican, Vatican Latin, 813.
- Vatican, Vatican Latin, 1003.
- Vatican Latin, 4413.
- Wien, Nationalbibliothek, 1536.

Ces manuscrits fournissent à chaque fois une transmission directe du texte de Guillaume de la Mare. Or, une autre source d'accès au *Correctoire* est en fait possible, mais de manière indirecte. Le texte de Guillaume de la Mare a en effet fait l'objet de réponses de la part de frères dominicains dans les années qui suivirent sa première rédaction. La première de ces réponses, intitulée par les historiens de la philosophie médiévale « *Quare* » et rédigée par le dominicain d'Oxford Richard Knapwell, retranscrit le texte source de Guillaume de la Mare avant de répondre aux critiques faites par le franciscain. « *Quare* » est donc une source indirecte de transmission du texte du Correctoire dans sa première version. P. Glorieux, qui a fourni une édition de « Quare » en 1927¹⁴, a dressé le catalogue complet des 16 manuscrits contenant la réponse de Knapwell¹⁵.

Un autre indice de transmission du texte nous semble important à prendre compte. Le texte de Guillaume de la Mare a en effet servi d'instrument de travail pour les étudiants. Il permettait d'indiquer les thèses suspicieuses dans les œuvres de Thomas d'Aquin et de filtrer ainsi la lecture de cet auteur. Ce but pragmatique est mis en avant par une série de listes que l'on trouve sous différents titres : « articuli in quibus minores contradicunt Sancto Thome », « Articuli condempnati in dictis Thome »... Ces différents textes sont en fait un abrégé du Correctoire sous forme de listes d'articles : ils ne contiennent que la mention de la question débattue, et parfois son lieu.

Ces textes sont toutefois intéressants pour l'étude de la transmission du *Correctoire* puisqu'ils fournissent un état du texte de ce dernier. A l'heure actuelle, nous avons découvert cinq textes de cette nature dont quatre fournissent un aperçu d'une partie ou de la totalité de la première rédaction du texte de Guillaume de la Mare tandis qu'un fournit une sélection d'articles tirés de la seconde rédaction du texte. Il s'agit des textes suivants :

_

¹⁴Les Premières polémiques thomistes I: Correctorium Corruptorii Quare, P. GLORIEUX (éd.), Le Saulchoir (Kain), Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927

¹⁵ P. GLORIEUX, *Ibid.*, p. X-XXXI

- Articuli in quibus minores contradicunt Sancto Thome in secunda secunde contenu dans les manuscrits : Paris, BnF latin, 15690 et Paris, Bibliothèque Mazarine, 990.
- Articuli qui impugnantur in diversis scriptis doctoris sanctis ab adversariis contenu dans le manuscrit Eischstätt, 688.
- Articuli condempnati in dictis Thome contenu dans le manuscrit Krakòw, BJ, 1572.
- Articuli contra primum Summa Thomae contenu dans le manuscrit Firenze, Plut. XI, dext. 3.
- Declarationes magistri Guilelmi de Mara O.F.M contenu dans le manuscrit Assisi, Biblioteca del Sacro Covento di S. Francesco, 174 et édité par F. Pelster en 1956¹⁶.

L'état du texte transmis

Les manuscrits contenant le *Correctoire* dans sa première ou seconde rédaction transmettent eux-mêmes différents états du texte qu'il convient d'étudier plus en détail. Trois familles sont en fait identifiables : une première famille fournissant la première rédaction du texte, dans son intégrité ou partiellement, une deuxième contenant uniquement le texte dans sa seconde version et enfin une troisième famille possédant une version mixte du texte en ce qu'il s'agit d'un mélange entre la première et la seconde rédaction.

Sur les 16 manuscrits disponibles, il ne nous pas été possible de consulter les manuscrits suivants : Napoli, Biblioteca Nazionale, cod VII F 21, Torino, Bibliotheca Nazionale Universitaria, D IV 25 (499), Vatican, Vatican Latin, 38, Vatican, Vatican Latin, 162, Vatican, Vatican Latin, 813, Vatican, Vatican Latin, 1003.

Les indications que nous tenterons donc de fournir à leur sujet seront à chaque fois tirées de la bibliographie secondaire.

Les manuscrits de la première version du texte

Aux deux manuscrits identifiés comme tels par A. Oliva¹⁷, il convient d'en ajouter trois autres : celui d'Amiens, celui de Bruxelles et celui de Darmstadt.

-

¹⁶ F.PELSTER, Declarationes magistri Guilelmi de la Mare O.F.M. de variis sententiis S.

Thomae Aquinatis, Monasterii Westfalorum, Aschendorff, 1956.

¹⁷ A. OLIVA, « La deuxième rédaction du *Correctorium* de Guillaume de la Mare : les questions concernant la Ia pars », AFH, 98 (2005), p. 423-464.

Toulouse, bibliothèque municipale, 872, f. 151ra-205rb: début du XIVe, sans titre, mais l'explicit indique « Explicit totale corruptorium » (f. 205rb). Manuscrit provenant du couvent des Augustins. Manuscrit contenant aussi des œuvres de Thomas d'Aquin¹⁸. Il s'agit toutefois d'un recueil factice.

Le texte de Guillaume de la Mare est suivi d'une *tabula*. Le texte transmis est celui de la première version de la rédaction auquel font défaut les articles sur les *Sentences*. Sont aussi absentes, pour une raison inconnue, certaines des questions de la *Ha-Hae*: il manque en effet les questions portant sur les articles 2 à 7¹⁹ selon la liste des questions éditées par P. Glorieux dans son édition de *Quare*²⁰.

Wien, Nationalbibliothek, 1536, f. 192ra-217va: début du XIVe, sans titre, mais le f. 192ra indique en tête à l'encre rouge: « Contra primam partem Summe » et une main postérieur a précisé au f. 217va: « Explicit corruptorium ». Manuscrit appartenant à un docteur de l'université de Vienne (Nikolaus von Höbersdorf). Manuscrit contenant aussi des œuvres de Thomas d'Aquin et de dominicains anglais (Thomas de Sutton, Robert Kilwardby). Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque nationale de Vienne attribue le texte du Correctoire à Durand de saint Pourçain.

Le texte transmis est celui de la totalité de la première rédaction du *Correctoire* à l'exception de la partie traitant des *Sentences*. Le texte n'est pas suivi d'une table d'articles.

Amiens, Bibliothèque municipale, 241,80rb-113v: fin XIIIe-début XIVe. « Correctorium » indiqué dans la marge supérieure, de la même main que celle qui donne le contenu des questions en rubrique, au folio 80rb. Sur le même folio, une main du XVe note dans la rubrique: « Hic reprobatur sententia sancti Thome prima parte sent. Q. XII a articulo 2°. Et puto quod hec sunt scoti. ». Manuscrit provenant de l'abbaye de Corbie. Contient aussi des œuvres de Thomas d'Aquin et de Gilles de Rome²¹.

¹⁸ Cf. A. DONDAINE, « Préface », in *S. Thomaede Aq., OperaOmnia, Q. disp. De veritate.* Ed. Leon., t. 22, 1, Romae, 1975, 24* et B.C. BAZÀN, « Préface », in. *S. Thomae de Aq., OperaOmnia, Q. disp. de anima*,ed. Leon., t. 24,1, Romae, 1996, 32*.

¹⁹ Sont donc absentes les questions suivantes: « Quod caritaspossitaugeri in infinitum », « Quod praelato non est obediendum contra praeceptumdivinum », « Quod subditi non tenenturobedirepraleatis in omnibus », « Quod non omnemendacium est peccatummortale », « Quod Spiritus Sanctus movetmentemalicuius ad aliquidfaciendumcuiussignificationemignorat, sicut milites mittentessortem super vestimentaDomini », « Quod in prophetis est alienatiosensuum sine naturaeinordinatione ».

²⁰Les Premières polémiques thomistes I : CorrectoriumCorruptoriiQuare, P. GLORIEUX (éd.), Le Saulchoir (Kain), Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927

²¹ Cf. La minutieuse description du manuscrit réalisée par F. del Punta et C. Luna dans le catalogue des œuvres de Gilles de Rome : *Aegidii Romani Opera omnia, catalogo dei manoscritti (239-293), 1/3*, Francia (dipartimenti),* a cura di F. DEL PUNTA e C. LUNA, Florence, Olschki, 1987, p. 3-5.

Ce manuscrit, qui n'avait pas été étudié par A. Oliva, nous semble des plus importants pour l'histoire du *Correctoire*. Le texte transmis est celui de la première version dans son intégralité puisqu'il s'agit du seul témoin contenant la partie des questions consacrées aux *Sentences*. Or, la partie qu'il consacre aux *Sentences* est en fait bien plus longue que celle que nous connaissons grâce au texte transmis dans la réponse au *Correctoire Quare* éditée par P. Glorieux.

Les manuscrits de Bruxelles et de Darmstadt me semblent appartenir à cette famille. Cependant, n'ayant reçu ces manuscrits qu'à la toute fin de mon contrat de post-doctorat et ayant immédiatement après la fin de ce dernier repris une activité professionnelle, je n'ai eu le temps d'effectuer qu'un sondage très rapide.

Bruxelles, Bibliothèque royale, 1561, f. 96-119v: manuscrit du XIVe siècle ayant appartenu au prieuré de Corsendock²². Le texte n'est pas intitulé Correctorium: en rouge, dans la marge supérieure, on trouve l'indication suivante: « Contra primam partem Summe et est liber fratris Humbertis. »

On trouve de nombreuses annotations marginales qui concernent le texte.

Le manuscrit contient des traités sur l'unité de la forme de Gilles de Lessines, des écrits d'auteurs arabes (Al-Fârâbi et Averroès) et des opuscules de Thomas d'Aquin.

Le texte du *Correctoire* transmis ici contient la partie consacrée à la *Somme théologique*, celle des *Questions disputées* et celle des *Quodlibets*. Le contenu semble être identique à celui que l'on trouve dans les manuscrits de Vienne, de Toulouse et celui de Darmstadt comme on va le voir.

Darmstadt, Hs 345, f. 104ra-129va: manuscrit du XIVe siècle contenant aussi un texte d'Augustin d'Hippone et une constitution de Benoît XII. Le texte de Guillaume de la Mare n'a pas de titre. On trouve noté dans la marge supérieure, par une main postérieure: « Iste doctor reprehendit Thomam de Aquino. Puto quod sit Durandus ». L'attribution du texte de Guillaume de la Mare à Durand de saint Pourçain est intéressante pour l'histoire de la réception du Correctoire.

Le texte du *Correctoire* contenu ici est celui de la première version sans la partie consacrée aux Sentences, comme c'est le cas pour les manuscrits précédents à l'exception d'Amiens.

-

²² Cf. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique, J. Van den Gheyn, S.J., t. 3 « Théologie », Bruxelles, Henri Lamertin, libraire-éditeur, 1903, p. 9-10.

Les manuscrits de la seconde version

Ces différents manuscrits ont bien été étudiés par A. Oliva²³. Nous nous contenterons donc de reprendre ici certaines des informations qu'il fournit. Nous n'avons étudié *de visu* que le premier sur microfilms.

Vatican, Vatican latin, 4413, f. 1r-152r: fin du XIIIe ou début XIVe. Le manuscrit a été amplement et minutieusement décrit par A. Oliva²⁴. Texte donné sans titre. Le texte est suivi d'une table des articles aux ff. 152v-155r. Il est intéressant de noter que le Correctoire est suivi de la Collectio errorum contenant les articles condamnés à Paris et en Angleterre. (On trouve aussi dans le manuscrit deux questions de Matthieu d'Aquasparta).

Il s'agit du seul manuscrit actuellement connu contenant l'intégralité de la seconde version du texte de Guillaume de la Mare. Le texte est donc composé de 138 articles.

Vatican, Vatican latin, 38 : fin du XIIIe siècle, sans titre. Texte conservé sur deux diplômes, placés comme feuille de garde, l'un au début (f. Ir-IIv), l'autre à la fin (f. 151r-152v). Contient des extraits de la Somme théologique pour les deux premiers folios ainsi que le f. 151 et des Questions disputées De Veritate pour le f. 152 v.

Le texte extrait de ce manuscrit est à mettre en relation avec les deux autres manuscrits suivants.

Vatican, Vatican latin 162: fin du XIIIe, sans titre. Texte contenu sur un diplôme f. 90ra-91vb provenant du même manuscrit que les diplômes du Vatican 38. Les folios 90ra et 90va contiennent des questions issues de la Ia de la Summa theologiae. Le folio 90va indique u. 34: « Expliciunt articuli de prima parte summe fratrisThome ». Suit immédiatement la première question de la Ia-IIae et au folio 91r se trouvent des questions issues de la IIa-IIae.

Vatican, Vatican latin 1003: fin du XIIIe, sans titre. Texte contenu là aussi sur deux diplômes (f. 1r-2v et 70r-71v) utilisés pour protéger le début et la fin du codex et provenant du même manuscrit que les diplômes précédents. Les f. 1 et 71r-v contiennent des questions extraites de la partie sur la Ia de la Summa teologiae et les f. 2r-v et f. 70r-v des questions extraites de la partie sur la IIa-IIae.

AFH, 98 (2005), p. 423-464.

²⁴ A. OLIVA, « La deuxième rédaction du *Correctorium* de Guillaume de la Mare : les questions concernant la Ia pars », AFH, 98 (2005), p. 433-435.

²³ A. OLIVA, « La deuxième rédaction du *Correctorium* de Guillaume de la Mare : les questions concernant la Ia pars », AFH, 98 (2005), p. 423-464.

Les versions mixtes

Il s'agit d'un ensemble de manuscrits mêlant la rédaction du *Correctoire* dans sa première rédaction et dans sa seconde. En général, le « mélange » effectué est le même : les questions se rapportant à la *Ia pars* reprennent la première version, pour les autres parties, le texte est celui de la première rédaction à l'intérieur duquel ont été ajoutées les nouvelles questions ne se trouvant que dans la seconde rédaction. Toutefois, si l'on observe le texte des questions dans la première version, on retrouve souvent des leçons communes entre ces différents manuscrits, différentes de celles que l'on trouve dans les manuscrits ne transmettant que la première version du *Correctoire*. Ces leçons communes se trouvent en outre quelques fois aussi dans le texte ne transmettant que la seconde rédaction. Il y a donc un certain syncrétisme, y compris dans la première rédaction du texte transmise par cet ensemble de manuscrits.

Les manuscrits de cet ensemble sont les plus nombreux.

- Assisi, bibl. com. 174, 1r-26 ra: fin XIIIe-début XIVe, « Correctorium fratris Guillelmi » en marge supérieure, f. 1r. Outre des traités de géométrie et d'astrologie²⁵, le manuscrit contient des questions de Guillaume de Falgar et une version abrégée, sous forme de liste, du Correctorium fratris Thomae de Guillaume de la Mare dans sa seconde rédaction, éditée par F. Pelster sous le titre « Declarationes fr. Guillelmi de Mara »²⁶.

Le texte transmis est celui de la première rédaction pour la *Ia pars* et celui de la *Ia pars* auquel sont ajoutées des questions de la seconde rédaction pour les autres sections. Le manuscrit ne contient cependant pas la partie consacrée aux *Sentences*.

- Praha, Národní Kníkovna Cěské Republiky, Cod. IV D 8, f. 67b-108b: fin XIIIe-début XIVe. Titre: « Questiones multae articulate », une autre main postérieure a ajouté: « nescio cuius scriptoris ». Le texte est suivi d'une table des articles.
- Reims, Bibliothèque municipale, 470, f. 199ra-202ra : fin du XIIIe, sans titre. *Correctorium* écrit sur deux folios ajoutés à la fin du manuscrit. Le texte ne comporte que les parties concernant les questions disputées et les quolibets, dans la première rédaction de Guillaume de la Mare, complétée toutefois par les nouvelles questions de la seconde version sur le *De Veritate*.

²⁵ Pour une description complète du manuscrit, voir : V. CENCI, *Bibliotecamanuscripta ad sacrum Conventum Assisiensem, I, Assisi*, 1981, p. 88-89, codex 29 de l'inventaire de 1381.

²⁶F.PELSTER, DeclarationesmagistriGuilelmi de la Mare O.F.M. de variissententiis S.

Thomae Aquinatis, Monasterii Westfalorum, Aschendorff, 1956.

- Todi, biblioteca communale, f. 69r-115v: début du XIVe. Pas de titre, mais la partie des œuvres de Thomas contre laquelle sont dirigées les questions est indiquée. Le texte contient la première version de la Ia pars et les articles de la seconde rédaction ajoutés pour la IIa-IIae et le De Veritate. Le texte est suivi d'une tabula mentionnant 133 questions. Celles-ci semblent correspondre à l'intégralité de la seconde version du Correctoire à l'exception du texte des Sentences. Cependant, l'ordre des questions semble différent de celui des autres manuscrits transmettant la même quantité de texte.

- Vatican, Vatican latin 813, f. 53ra-81a: fin du XIVe. Sans titre. Comme dans les manuscrits précédents, la Ia pars est transcrite dans la première version tandis que la IIa-IIae et le De Veritate contiennent les articles ajoutés dans la seconde version. Le texte s'arrête à la fin des Quodlibets.

Nous n'avons pu avoir accès, comme nous l'avons dit, aux manuscrits *Torino, Bibliotheca Nazionale Universitaria*, D IV 25 (499) et Napoli, Biblioteca Nazionale, cod VII F 21.A. Oliva n'y avait lui-même pas eu accès.

Cependant, selon les indications données par Ehrle²⁷, il semble que l'on puisse classer ces deux manuscrits dans cette catégorie des manuscrits « mixtes ». Pour le manuscrit de Naples, il indique en effet : « Es enthält dieselben Artikeln (134) wie Todi undz eigt mit ihm auch sont einige Verwandschaft » et pour le manuscrit de Turin : « Die Handschrift stimmt mit der vorhergehenden überein, (= Vatican 813) sie enthält nur die der Summe entnommenen Artikel ».

²⁷F. EHRLE, «Der Kampf um die Lehre des hl. Thomas von Aquin in den erstenfünfzigJahrennachseinem Tod», *ZeitschriftfürkatholischeTheologie*, 37 (1913), p. 266-318. Repris dans: F. EHRLE, *GesammelteAufsätzezurenglischenScholastik*, F. PELSTER (éd), Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1970, p. 183-250.

Conclusions sur l'état des lieux de la transmission manuscrite

De ces différentes informations obtenues, nous pouvons donc tirer de nouvelles conclusions.

La première est que le *Correctoire* est en fait diffusé de manière directe dans un nombre de manuscrits plus grand : 16 au total (puisque le manuscrit de Darmstadt était absent des études précédentes).

En ayant accès à des manuscrits qui n'avaient pas encore été étudiés, on peut voir aussi que curieusement, la version du texte de Guillaume de la Mare qui circule le plus est une version « bâtarde », issue du mélange de la première et de la seconde rédaction du texte. La première réponse dominicaine au texte de Guillaume de la Mare rédigée par Richard Knapwell et publiée sous le titre *Quare* par P. Glorieux répond, elle, à la première version du *Correctoire* puisqu'on ne trouve, ni pour la *IIa-IIae*, ni pour le *De Veritate* les nouvelles questions ajoutées dans la seconde version du *Correctoire*.

La deuxième est que la totalité du texte du *Correctoire* est une notion floue. Si l'on considère en effet que les articles de Guillaume de la Mare s'attaquant aux *Sentences* appartiennent au texte source, seul un témoin manuscrit les contient : le manuscrit d'Amiens. Les *Sentences* semblent en effet avoir été un objet d'étude de Guillaume de la Mare puisque la première contre-attaque dominicaine *Quare* au *Correctorium* y répond. Cependant, ce texte répond à neuf articles des *Sentences* or, le manuscrit d'Amiens contient plus d'articles pour la partie concernant les *Sentences*. Il faudrait donc en déduire que Knapwell n' a alors pas terminé son propre travail, s'arrêtant avant la fin du texte source ce qui paraît peu probable puisque son texte termine sur un *explicit* clair, soit qu'il possédait un exemplaire du texte de Guillaume de la Mare lacunaire, soit enfin que les articles se trouvant à la fin du manuscrit d'Amiens ne sont pas de Guillaume de la Mare, mais sont une *continuatio* ce qui n'est pas évident dans la mesure où rien ne signale dans le manuscrit qu'il y aurait poursuite du travail de Guillaume ou ajout personnel.

A partir de ces conclusions, un travail sur les manuscrits serait encore à prévoir, entre autres étudier plus en détail le contenu de chacun des manuscrits et affiner les relations entre les différents manuscrits d'une même famille afin d'établir un stemma.

Activités en rapport avec le projet de recherche

Avec l'obtention d'un contrat post-doctoral d'une année, j'ai ainsi eu l'occasion de pouvoir consacrer une année entière à des travaux personnels de recherche, dégagée de toute contrainte d'enseignement. J'ai donc dédié mon temps à cela.

L'essentiel de mon travail de recherches a consisté en un travail personnel, essentiellement en bibliothèque. J'ai pu accéder au fond de microfilms de la commission Léonine à Paris, ce qui a grandement facilité mon travail puisque les deux manuscrits que j'ai intégralement transmis y étaient présents sous forme de microfilms. De même, le fond documentaire de l'IRHT ainsi que les nombreux instruments de travail fournis par cet institut m'ont permis de travailler de manière plus efficace.

J'ai aussi assisté à des séances du séminaire d'histoire intellectuelle des sociétés médiévales de mon directeur de recherches, Sylvain Piron, à l'EHESS ainsi qu'à des séances de « l'atelier d'anthropologie scolastique ». Ces différentes séances m'ont à chaque fois permis de découvrir des problématiques d'histoire intellectuelles du Moyen Âge, certes rarement proches de celles sur lesquelles portent mes travaux mais dont les enjeux méthodologiques ou doctrinaux me permettaient de questionner mes propres pratiques et mes propres concepts. De même, la rencontre avec d'autres chercheurs me permettaient d'être au courant de l'actualité de la recherche en histoire et philosophie médiévale ainsi que de confronter des problématiques et des positionnements intellectuels, le tout concourant à une maturation de mes propres travaux.

Activités en rapport avec le LABEX HASTEC

Dans le cadre du LABEX HASTEC, j'ai pu réaliser deux interventions portant sur mes travaux.

La première au eu lieu lors de la journée des Jeunes Chercheurs le 16 Avril 2015, dans la section intitulée : « Décrypter le savoir – pédagogie, commentaires – éclaire la connaissance par des outils textuels ». J'ai pu présenter mon travail et les questions qui m'étaient apparues. J'ai ainsi pu les soumettre aux autres participants et affiner mes problématiques.

Je joins ci-dessous le compte-rendu de mon intervention :

Compte-rendu intervention du 16 Avril 2015, 3° Journée des Jeunes Chercheurs

Le propos de mon intervention était d'exposer les problématiques liées au *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare (OFM), sur lequel je travaille.

Ce texte est un relevé d'une centaine de thèses extraites des œuvres de Thomas d'Aquin jugées fautives. Il aurait été rédigé par un franciscain d'Oxford, Guillaume de la Mare entre 1277 et 1279. Ce texte connaît une grande fortune puisque le chapitre général franciscain de Strasbourg de 1282 en fait un document officiel de formation des frères franciscains car il impose que les œuvres de Thomas d'Aquin soient, à partir de cette date, données aux franciscains uniquement accompagnées des remarques de Guillaume de la Mare. Une seconde version de ce texte amplifiée est rédigée vers 1282 (elle est contenue dans différents manuscrits actuellement conservés à la bibliothèque Vaticane).

Les conditions exactes d'élaboration de ce texte ne sont pas connues: s'agit-il d'une commande? D'une entreprise individuelle? Toujours est-il qu'il est réalisé dans un contexte intellectuel bouleversé, puisqu'il fait suite à différentes entreprises de remise en doute, voire de condamnation, de l'œuvre de Thomas d'Aquin après la mort de celui-ci en 1274: condamnation d'E. Tempier en 1277, condamnation de R. Kilwardby quelques jours plus tard, réalisation d'un procès non abouti de Thomas d'Aquin, à l'image de celui de Gilles de Rome, toujours la même année.

De même, l'influence réelle de ce texte est à mesurer : il est certes un document officiel de formation chez les Franciscains, mais se retrouve-t-il utilisé par ses auteurs? A-t-il un impact

sur l'élaboration de leurs doctrines philosophiques? Des traces de ce texte chez Roger Marston ou Pierre de Jean Olivi ont été notées: il faudra approfondir l'enquête.

Enfin, la grande diffusion de ce texte (15 manuscrits), ainsi que les répliques qui lui sont faites chez les dominicains, sont connues. Mais toute une part de la transmission a aussi lieu à travers des listes des articles du Correctoire et des copies d'extraits sous des titres nouveaux (Articuli in quibus dissentiunt minores et Thomas de Aquino, Articuli condempnati in dictis Thome, etc.) qu'il convient d'étudier.

Participation aux rencontres du Labex Hastec

J'ai aussi participé aux deuxièmes rencontres du Labex Hastec qui se sont déroulées le 2 Octobre à la Sorbonne. Je suis intervenue dans la première section de la journée qui portait sur la question « Qu'est-ce qu'éditer un document ? ». Mon intervention avait pour thème « Pourquoi éditer des textes en philosophie médiévale ? » et avait pour tâche d'ouvrir la journée de rencontre, d'où son caractère généralisant. Elle visait dans une première partie générale à montrer la nécessité pour la philosophie médiévale, pour sa reconnaissance institutionnelle et universitaire, de s'atteler à l'édition des textes médiévaux et de proposer une formation à ce travail que l'on associe plutôt généralement aux tâches de l'historien. Possédant ainsi des documents propres et des méthodes de travail personnelles, elle pourrait obtenir la légitimité qu'elle cherche à conquérir dans le champ universitaire français.

La seconde partie de mon intervention était plus précisément ciblée sur les motivations de mon travail d'édition du *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare. J'ai en effet souhaité montrer la nature et le rôle de ce texte afin de faire saisir l'importance qu'il y a à proposer une édition de ses deux versions.

Organisation de la journée de recherche du Labex Hastec

Enfin, j'ai aussi pu me confronter avec la dimension pragmatique des journées de recherches puisque j'ai participé à l'organisation de la journée d'étude du 16 Avril 2015 avec deux doctorantes du LABEX HASTEC, Vérène Chalendar et Carole Hofstetter. J'ai pris part à l'établissement du programme de cette journée ainsi qu'à sa diffusion et au traitement des comptes-rendus. J'ai pu mesurer l'ampleur du travail demandé par ce type d'évènement et les qualités d'organisation et de prévoyance qu'il requiert.

Publications en rapport avec le projet de recherches

Le but ultime de mon travail de recherche serait d'établir et de publier une édition scientifique complète des deux versions du *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare. Ce travail de longue haleine ne pouvait donc être qu'entamé pendant une année de travail.

J'ai donc débuté ce travail d'édition, en me concentrant sur la première question du *Correctoire* dans ses deux versions. Ce travail n'en est encore qu'à ses débuts puisqu'il m'a essentiellement servi à sonder les différents manuscrits en ma possession. Je souhaiterais toutefois publier ce texte lorsque son édition sera complète (puisque, comme je l'ai évoqué précédemment, je n'ai pas encore eu le temps de déchiffrer les manuscrits de Darmstadt et de Bruxelles et que je n'ai pas eu accès à cinq manuscrits italiens) afin de proposer une réflexion sur les différences entre les deux rédactions successives du texte de Guillaume de la Mare. Cette question s'y prête d'autant plus qu'elle a été fortement remaniée par Guillaume entre les deux versions de son ouvrage.

Je joins en annexe le travail d'édition que j'ai pour l'instant effectué, et qui n'est encore qu'un brouillon.

Autres exposés, conférences et activités de recherche

J'ai soumis ma candidature pour les 40° « Kölner Mediaevistentagung » en répondant à l'appel à contribution déposé par l'université de Cologne. Ces journées auront lieu du 13 au 16 Septembre 2016 et porteront sur le thème de l'Erreur. Un paragraphe de l'appel à contribution me permettait de m'inscrire pleinement dans ce projet :

« (2) On ne peut nier l'existence de pratiques consistant à corriger ou à combattre une erreur établie, qu'elles soient argumentatives ou disciplinaires. À cet égard, les listes d'erreurs et *correctoria* sont d'une grande valeur heuristique; car ces textes offrent non seulement des matériaux importants pour la compréhension de discours conflictuels, mais ils transmettent également un aperçu des mécanismes et institutions de contrôle sous-jacents, ainsi que des contre-réactions correspondantes. Or, dans quelle mesure ces pratiques se rattachent-elles à l'obligation épistémique d'éviter ou de remédier à toute erreur ? »²⁸

J'ai donc proposé une contribution portant sur le *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare qui est un relevé d'erreurs. Les différentes questions que je souhaiterais ainsi aborder sont les suivantes : quelle est la caractérisation de l'erreur chez Guillaume ? que reproche-t-il exactement à Thomas d'Aquin ? Toutes les thèses font-elles l'objet de la même critique ? Quel est le vocabulaire employé pour dénoncer la doctrine thomasienne ? Quelle est la signification de la critique de Guillaume d'un point de vue épistémique ? Quel est le but recherché ? Dénoncer ? Corriger ? Rectifier ? Condamner ?

Je suis, à l'heure actuelle, toujours en attente de réponse pour ma candidature.

²⁸ « Call for Papers – Français 40ème Kölner Mediaevistentagung, 13. – 16. Septembre 2016 Erreur - Irrtum – Error » http://kmt.phil-fak.uni-koeln.de/10210.html?&L=2.

Autres publications

Durant cette année de post-doctorat, j'ai commencé à remanier ma thèse de philosophie médiévale (soutenue en juin 2013) afin de préparer un article à partir d'un chapitre sur les instruments de travail des textes de Thomas d'Aquin à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe.

Ce travail s'interroge sur les conditions matérielles et intellectuelles de travail de l'œuvre de Thomas d'Aquin à cette époque. Pour cela, j'ai étudié la disponibilité des œuvres de ce dernier et leur étude au sein de l'Université de Paris et des *studia* des ordres dominicains et franciscains. Puis, je me suis intéressée aux différents instruments de travail connus de l'œuvre de Thomas d'Aquin (*tabulae*, concordances, entre autres) et ai proposé différents textes que j'ai découverts dans des manuscrits divers qui pourraient correspondre, eux aussi, à des outils de travail scolaire de l'œuvre de Thomas d'Aquin, en particulier pour le replacer dans un contexte de dispute universitaire et de lecture comparative, voire négative. J'ai établi une édition pour six de ces différents textes (chaque édition est encore à relire) :

- «Articuli in quibus dissentiunt Bonaventura et Thomas», Vatican, cod. Burghesiani, 361, f. 233v-234r; Cusa, 92, f. 2vb-3rb; Lüneburg, Theol., 2° 20, fol. 2r; Pamplona, Biblioteca del cabildo, 52.
- « In hiis dissentiunt Minores, Thomas, Bonaventura, Henricus et alii », Paris, Bibliothèque Mazarine, 809, f. 20r-21r
- « Articuli in quibus minores contradicunt Sancto Thome in secunda secunde », Paris, BnF, latin. 15690, f. 230va-232va et Paris, Bibliothèque Mazarine, 990, f. 170va-172va.
- « Articuli qui impugnantur in diversis scriptis doctoris sancti ab adversariis », Eichstätt, 688, f. 185r–186r
- « Articuli condempnati in dictis Thome », Krakòw BJ 1572, f. 154v-155r.
- « Articuli contra primum Summa Thomae », Firenze, Plut. XI, dext. 3, f. 187va-188rb.

Cet article a toutefois un lien direct avec mon travail de recherche de post-doctorat puisque certains de ces instruments de travail sont des copies d'extraits du *Correctoire* de Guillaume de la Mare et participent donc à sa diffusion et à son application.

Bibliographie

Ne sont mentionnées ici que les publications essentiellement centrées sur le *Correctoire* de Guillaume de la Mare. Il faudrait y ajouter de nombreux autres ouvrages portant soit sur la notion de condamnation au Moyen Age, soit sur le contexte intellectuel de l'époque et les différentes doctrines qui s'y sont développées, soit enfin sur les différentes tensions entre les franciscains et les dominicains dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

- L.J. BATAILLON, « Histoire du thomisme Avant la canonisation », *Bulletin thomiste*, 8, 1953, CR 2506-2511, p. 1251-1256.
- « Guillaume de la Mare. Note sur sa régence», Archivum Historicum

Franciscanum, 98, (2005), p. 367-422.

- L. BIANCHI, Censure et liberté intellectuelle à l'université de Paris (XIIIe-XIVe siècles), Paris, Les Belles-Lettres, 1999.
- A. BOUREAU, Théologie, science et censure au XIIIe siècle, Le cas de Jean Peckham, Paris, Les Belles-Lettres, 1999.
- F. CALDERA, «Guglielmo de la Mare tra Bonaventura, Tommaso d'Aquino e Pietro di Tarantasia : dipendenze testuali e originalità del Commento alle Sentenze », *Archivum Franciscanum historicum*, 98 (2005), p. 465-508.
- « La source inattendue d'un 'néo-augustinien' : Averroès dans le *Commentaire sur les Sentences* de Guillaume de la Mare », dans : J. B. Brenêt (éd.), *Averroès et les averroïsmes juif et latin, Actes du colloque international de Paris, 16-18 Juin 2005*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 275-297.
- -« William of La Mare », in *The Oxford Guide to the historical Reception of Augustine*, K. POLLMANN and W. OTTEN (éd.), Oxford, University Press, 2013, vol. III, p. 1907-1908.
- D. CALLUS, Bulletin thomiste, 9, (1954-1956), p. 944-948.
- R. CREYTENS, « Autour de la littérature des Correctoires », AFP, 12 (1942), p. 313-330.
- G. DAHAN, «La critique textuelle dans les correctoires de la Bible du XIIIe siècle », dans : Langages et philosophie, Hommage à Jean Jolivet, A. DE LIBERA, A. ELAMRANI-JAMAL, A. GALONNIER (éds.), Paris, Vrin, 1997, p. 365-392.

- L'exégèse chrétienne de la Bible en Occident médiéval, XIIe-XIV e siècle, Paris, Cerf, 1999.
- F. EHRLE, « Der Kampf um die Lehre des hl. Thomas von Aquin in den ersten fünfzig Jahren nach seinem Tod », Zeitschrift für katholische Theologie, 37 (1913), p. 266-318. Repris dans: F. EHRLE, Gesammelte Aufsätze zur englischen Scholastik, F. PELSTER (éd), Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1970, p. 183-250.
- P. GLORIEUX, Les premières polémiques thomistes, t. 1. Le Correctorium Corruptorii Quare, Kain, Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927.
- « La littérature des Correctoires », Revue thomiste (1928), p. 69-96.
- « Non in marginibus positis », RTAM, 15, (1948), p. 182-184.
- « Les Correctoires. Essai de mise au point », RTAM, 14 (1947), p. 287-304.
- Correctorium Corruptorii Sciendum, P. GLORIEUX (éd.), Paris, Vrin, 1956.
- « Pro et contra Thomam, un survol de cinquante années », Sapientiae Procerum Amore, Mélanges médiévistes offerts à Dom Jean-Pierre Müller O.S.B, éd. T.W. KÖHLER O.S.B, Rome, Herder, 1974, p. 255-287.
- V. HEYNCK, « Zur Datierung des 'Correctorium fratris Thomae' Wilhelms de la Mare, ein unbeachtetes Zeugnis des Petrus Johannis Olivi », Franziskanische Studien, 49 (1967), p. 1-21.
- R. HISSETTE, « Trois articles de la seconde rédaction du « Correctorium » de Guillaume de la Mare », RTAM, 51 (1984), p. 230-241.
- M.J.F.M. HOENEN, « Being and Thinking in the Correctorium Fratris Thomae and the Correctorium corruptorri Quare. Schools of thougt and philosophical methodology. », Nach der Verurteilung von 1277: Philosophie und Theologie an der Universität von Paris im letzten Viertel des 13. Jahrhunderts: Studien und Texte, J. A. AERTSEN, K. EMERY, Jr., A. SPEER, Berlin, W. de Gruyter, 2001, p. 417-435.
- M.D. JORDAN, « The controversy of the Correctoria and the limits of metaphysics », *Speculum*, LVIII (1982), p. 292-314. Repris dans: Rewritten theology. Aquinas after his Readers, Oxford, Blackwell, 2006.
- H. KRAML, « The Quodlibet of William de la Mare », in C. SCHABEL (ed), *Theological Quodlibeta* in the Middle Ages. The thirteenth Century, Leiden, Brill, 2006, p. 151-170.

- J.P. MÜLLER, Correctorium Corruptorii Circa de Jean Quidort de Paris, J.P. MÜLLER (éd.), Rome, Herder, 1941.
- Correctorium Corruptorii Quaestione : texte anonyme du ms. Merton 267, J.P.MÜLLER (éd.), Rome, Herder, 1954.
- A. OLIVA, « La deuxième rédaction du Correctorium de Guillaume de la Mare : les questions concernant la Ia pars », AFH, 98 (2005), p. 423-464.
- F. PELSTER, « Das Ur-Correctorium Wilhelms de la Mare. Eine theologische Zensur zu Lehren des hl. Thomas », *Gregorianum*, 28, (1947), p. 220-235.
- S. PIRON, « Censures et condamnation de Pierre de Jean Olivi : enquête dans les marges du Vatican », Mélanges de l'Ecole Française de Rome Moyen Âge, 2006, 118-2, pp. 314-373, < halshs-00179543>
- A. P. VELLA, Les premières polémiques thomistes: Robert d'Orford. Reprobationes dictorum a fratre Egidio in primum Sententiarum, Paris, Vrin, 1968.
- R. WIELOCKX, «Autour du procès de Thomas d'Aquin » dans : A. ZIMMERMANN, *Thomas von Aquin, Werk und Wirkung im Licht neuerer Forschungen*, Berlin-New York, W. de Gruyter, 1988, p. 413-438.

Annexes

Annexe 1: WORKING PAPER: Ce travail n'est pas achevé et est encore à l'état d'esquisse. Certaines parties sont manquantes, d'autres sont encore à compléter. Il est non relu.

Lire et étudier Thomas d'Aquin à la fin du XIIIe siècle

L'enseignement de Thomas d'Aquin se développe après sa mort. Ses propres œuvres intègrent le corpus des textes à étudier, aux côtés de ceux d'Aristote ou du commentaire des *Sentences* de Pierre Lombard.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de copies des textes de Thomas, on observe une multiplication de textes se rapportant à ses œuvres qui visent à les classer, les synthétiser et les raisonner. Les catalogues de manuscrits regorgent en effet de textes anonymes consistant en des listes d'articles issus des œuvres au programme et visant à en montrer les dissemblances doctrinales avec d'autres maîtres étudiés ou soulignant les problèmes de cohérence au sein des œuvres elles-mêmes. Ces textes attestent donc de la pratique de la lecture et du travail de l'œuvre de Thomas d'Aquin de manière scolaire. Ils sont ainsi essentiels pour comprendre à la fois comment les textes de Thomas d'Aquin sont appréhendés au sein de l'enseignement, mais aussi les textes philosophiques de manière générale, pour l'exercice de la *questio disputata*, et comment les œuvres de Thomas sont doctrinalement reçues puisqu'ils soulignent les positionnements de cet auteur jugés originaux. Ils font donc partie intégrante de l'histoire de la réception des œuvres de Thomas d'Aquin dans les années suivant immédiatement sa mort.

I Le développement de l'enseignement de Thomas après sa mort

Après 1274, les œuvres de Thomas intègrent petit à petit le corpus des ouvrages à étudier. Cette insertion se réalise dans tous les différents lieux d'enseignement.

Le public universitaire

L'université de Paris fournit un premier public d'étude de la doctrine thomasienne. Si l'on se fie aux listes des *Stationarii* de l'Université parisienne, on remarque que le nombre d'œuvres de Thomas d'Aquin disponibles chez ces derniers est élevé. Ces listes, établies par les instances universitaires, en conformité avec les programmes d'étude, contiennent les titres des œuvres indispensables ou utiles aux études. Ces textes sont authentifiés par l'Université et constituent les *exemplaria* qu'on se doit de reproduire précisément.²⁹

Nous disposons de deux listes d'œuvres présentes chez les *Stationarii* parisiens. Ces documents sont intéressants puisqu'ils fournissent un aperçu des lectures effectuées par les étudiants de l'Université et au programme des études.

La première liste date de 1286, la seconde de 1304³⁰. Selon la première, sont disponibles pour les étudiants de l'Université de Paris :

- Le commentaire complet des quatre livres des Sentences
- Les commentaires bibliques aux Evangiles de Marc, Luc et Matthieu
- La postille sur Jean
- La Somme théologique, Ia, I-IIae, IIa-IIae
- La Somme contre les Gentils
- Les questions disputées sur : La Vérité, La Puissance de Dieu, Les Créatures spirituelles, L'Âme, Les Vertus, Le Mal.
- Les Quodlibets
- Le traité sur La Perfection de la vie spirituelle

La seconde liste se trouve complétée. Sont ajoutés aux ouvrages de la première liste :

- La dernière partie de la Somme théologique
- Les postilles sur *Job* et sur *Ysaïe*

_

²⁹ P. GLORIEUX, « L'enseignement au Moyen Âge », *ADHLMA*, 35 (1968), p. 178-179 et L.-J. BATAILLON, « Les textes théologiques et philosophiques diffusés à Paris par *exemplar* et *pecia* », dans : *La production du livre universitaire au Moyen Age, Exemplar et pecia*, Actes du symposium tenu au Collège San Bonaventura de Grottaferrata en mai 1983, Textes réunis par Louis J. Bataillon, Bertrand G. Guyot, Richard H. Rouse ; Paris : C.N.R.S., 1988, p. 155-163.

³⁰ Ces deux listes ont été éditées dans : H. DENIFLE-E. CHATELAIN, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. 1, Paris, 1889, n. 530, p. 646 pour la première et *Ibidem*, t. 2, Paris, 1891, n. 642, p. 107-111 pour la seconde.

- Le commentaire sur Les Noms divins
- Les commentaires sur les traités d'Aristote : Métaphysique, Physique, Du Ciel et du monde, De l'Âme, Du sens et du senti, L'Ethique, Les Politiques, Le Perihermeneias, Les seconds Analytiques.
- Le commentaire sur le Livre des Causes

L'œuvre d'exégèse de Thomas intègre donc le corpus de lecture universitaire au début du XIVe siècle, que ces commentaires portent sur la théologie ou sur la philosophie. Son travail d'explication et d'analyse des textes est ainsi jugé aussi important que son travail de théologien ou de philosophe.

La lecture de l'œuvre de Thomas d'Aquin par les étudiants de la Faculté des Arts de Paris et son utilisation dans les exercices scolaires sont de plus attestées par des commentaires *d'artistae*. O. Lottin, R.-.A. Gauthier et, plus récemment, I. Costa ont montré que les commentaires de *l'Ethique* de la seconde moitié du XIIIe siècle contenus dans les manuscrits *Erlangen* 213 et *ErfurtAmplon*, F. 13 ainsi que dans divers manuscrits du Vatican et de la Bibliothèque Nationale de France utilisent le texte de la *Somme théologique* IIa-IIae de Thomas d'Aquin³¹ et que la réception de l'Ethique d'Aristote dans les années 1270 est fortement liée à celle des parties de la *Somme théologique* liée à la morale³².

Les studia dominicains

Au sein de son ordre, la lecture et l'étude de Thomas d'Aquin vont aussi croissant³³. Dès le début du XIIIe siècle, les commentaires ou sommes réalisées par les frères de l'ordre sont mis à la disposition des lecteurs pour un usage scolaire³⁴. Le chapitre général de Paris de 1286 s'inscrit dans

³¹ O. LOTTIN, « Saint Thomas d'Aquin à la faculté des arts de

³¹ O. LOTTIN, « Saint Thomas d'Aquin à la faculté des arts de Paris aux approches de 1277 », *RTAM* 16 (1949), p. 292-313 et R.-A. GAUTHIER, « Trois commentaires « averroïstes » sur l'*Ethique à Nicomaque* », *AHDLMA*, 16 (1947-48), p. 187-336.

³² Cf. I. COSTA, « Autour de deux commentaires inédits sur l'*Ethique de Nicomaque* : Gilles d'Orléans et l'Anonyme d'Erfurt », dans : L. BIANCHI, *Christian Readings of Aristotle from the Middle Ages to the Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 211-245.

³³ Pour un approfondissement sur les *studia* dominicains, outre l'ouvrage de C. Douais mentionné ci-dessous, on se reportera à : A. MAIERU, « Formazione culturale e techniche di insegnamento nelle scuole degli Ordini mendicanti », *Studio estudia* : *le scuole degli ordini mendicanti tra 13. e 14. secolo*, Atti del XXIX Convegno internazionale, Assisi, 11-13 ottobre 2001 / Società internazionale di studi francescani, Centro interuniversitario di studi francescani, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2002, p. 3-33; M. MULCHAHEY, « The role of the Conventual Schola in Early dominican education », *Studio estudia* : *le scuole degli ordini mendicanti tra 13. e 14. secolo*, Atti del XXIX Convegno internazionale, Assisi, 11-13 ottobre 2001 / Società internazionale di studi francescani, Centro interuniversitario di studi francescani, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2002, p. 117-150, EAD., « *First the Bow is Bent in Study* », *Dominican education before 1350*, Toronto, Pontifical institue of mediaeval studies, 1998.

On trouvera aussi de nombreuses analyses sur les *studia* dominicains dans le volume : *Philosophy and theology in the studia of the religious orders and at papal and royal courts*, Acts of the XVth International Colloquium of the Société internationale pour l'étude de la philosophie mediévale, University of Notre Dame, 8-10 October 2008, K. EMERY, Jr., W. J. COURTENAY, S. M. METZGER (ed.), Turnhout, Brepols, 2012.

³⁴ C. DOUAIS, Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des Frères Prêcheurs au treizième et au quatorzième siècle (1216-1342), Paris-Toulouse, Picard/ Privant, 1884, p. 88.

cette lignée lorsqu'il édicte que les frères doivent étudier et même promouvoir la doctrine de Thomas d'Aquin³⁵. Les frères étudiant dans les *studia* dominicains avaient librement accès aux œuvres de Thomas pour travailler et composer leurs propres travaux contrairement aux autres œuvres pour lesquelles ils devaient recevoir une autorisation avant leur lecture³⁶. Par la suite, l'œuvre de Thomas passe de lecture autorisée pour la réalisation de travaux à matière indispensable des cours puisque le chapitre général de Saragosse de 1309 stipule que les lecteurs doivent obligatoirement consacrer une partie de leur enseignement à cet auteur³⁷. Thomas devient ainsi au fil des années l'autorité de référence au sein de son propre ordre, tendant à concurrencer Pierre Lombard pour le commentaire des *Sentences*³⁸. A l'étude des *Sentences* de Thomas devenue obligatoire s'ajoute ensuite dans les programmes d'études des *studia* la nécessité d'expliquer un livre de philosophie morale ou un traité de cet auteur durant un cours obligatoire pour les étudiants³⁹.

Au début du XIVe siècle, la lecture de Thomas d'Aquin chez les dominicains est donc assurée : elle est devenue obligatoire dans la formation intellectuelle et connue de tous les frères.

Les studia franciscains

Comme dans les *studia* dominicains, l'enseignement chez les frères mineurs s'appuie sur le texte des *Sentences* de Pierre Lombard pour le travail de *lectio*⁴⁰. Les textes des frères ayant déjà

_

³⁵« Districtius iniugimus et mandamus, ut fratres omnes et singuli, prout sciunt et possunt, efficacem dent operam ad doctrinam venerabilis magistri fratris Thome de Aquino recolende memorie promovendam et saltem ut est opinio defendam (...) ». A. WALZ, « Ordinationes capitulorum generalium de Sancto Thoma eiusque cultu et doctrina », Analecta sacri ordinis Fratrium praedicatorum, 31 (1923), 169-170, Acta I, p. 235, l. 1-4.

³⁶ C. DOUAIS, op. cit., p. 88.

³⁷ «Volumus et districte iniungimus lectoribus et sublectoribus universis quod legant et determinent secundum doctrinam et opera venerabilis doctoris fratris Thome de Aquino et in eadem scolares suos informent et studentes in ea cum diligentia studere teneantur. » A. WALZ, op. cit., Acta II, p. 38, 1. 23-27. L'ajout de l'adverbe « distrincte » dans la recommandation en souligne le caractère prescriptif.

³⁸ C. DOUAIS, *op. cit.*, p. 89 : « La *Somme théologique* et ses divers traités ne jetèrent pas sans doute le livre des *Sentences* dans l'oubli du premier coup. Mais c'est à leur lumière d'abord que chacun dut comprendre et les lecteurs commenter l'œuvre de Pierre Lombard ; sous cette forme, frère Thomas d'Aquin fut désormais le maître. »

Cf. aussi M. MULCHAHEY, « First the Bow is Bent in Study », Dominican education before 1350, Toronto, Pontifical institute of mediaeval studies, 1998.

³⁹ « Qui statim post pascha incipiat legere de phylosophia morali, vel de aliquo tractatu fratris Thome vel alternatim de sitis et continuet saltem usque ad kalendas augusti. Ad cuius lectiones omnes studentes teneantur venire. » A. WALZ, op. cit., Acta II, p. 72, 1. 20-23.

⁴⁰Pour une étude de la scolarité dans les écoles franciscaines, on se reportera à : S. PIRON, *Parcours d'un intellectuel franciscain. D'une théologie vers une pensée sociale : l'œuvre de Pierre de Jean Olivi (ca. 1248-1298) et son traité* De Contractibus, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 1999, p. 83-100 ; B. ROEST, « The role of lectors in the religious formation of Franciscan friars, nuns and tertiaires », *Studio estudia : le scuole degli ordini mendicanti tra 13. e 14. secolo*, Atti del XXIX Convegno internazionale, Assisi, 11-13 ottobre 2001 / Società internazionale di studi francescani, Centro interuniversitario di studi francescani, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2002,p. 83-116, ID., *A history of franciscan education* (c. 1210-1517), Brill, Leiden-Boston-Köln, 2000, N. SENOCAK, *The Poor and the Perfect: the Rise of Learning in the Franciscan Order 1209-1310*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2012.

réalisé la *lectio* des *Sentences* servent aussi de source pour les travaux ultérieurs. Ainsi, le *Breviloquium* de Bonaventure est utilisé de cette sorte dès 1257⁴¹.

Aucun catalogue de bibliothèque franciscaine antérieur à 1357 n'ayant été conservé⁴², on ne connaît pas la possession réelle des œuvres de Thomas d'Aquin par les frères de l'ordre. On peut toutefois inférer que cet auteur était lu à la fin du XIIIe siècle puisque le chapitre général franciscain de Strasbourg de 1282 impose une lecture de Thomas encadrée : la diffusion de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin n'est autorisée qu'aux lecteurs avertis et uniquement accompagnée des déclarations de Guillaume de la Mare⁴³. Cette restriction atteste donc de la circulation antérieure de l'œuvre de Thomas dans les milieux franciscains. Le *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare se rapportant aussi aux *Questions disputées*, aux *Quodlibets* et aux *Sentences* de Thomas d'Aquin, on peut déduire que ces ouvrages étaient lus par les frères mineurs et servaient peut-être de matériel à l'enseignement.

L'exemple de Matthieu d'Aquasparta, franciscain actif dans la seconde moitié du XIIIe siècle, vient renforcer cette thèse. Ce dernier possédait en effet des œuvres de Thomas d'Aquin dont il s'était servi pour forger son propre enseignement et dont témoignent son propre *Commentaire sur Job* et ses *Questions disputées* qui citent d'assez longs passages des textes thomasiens⁴⁴. Lorsqu'il fait donation de ses livres aux couvents franciscains de Todi et Assise, figurent parmi les ouvrages légués : Le *Commentaire sur Job* de Thomas ainsi que les trois premiers livres de la *Somme théologique* et les *Questions disputées*. De même, Roger Marston, lorsqu'il s'attaque à Thomas d'Aquin dans ses *Questions disputées sur l'âme*, reproduit littéralement d'amples passages de la *Somme théologique*, attestant ainsi de sa lecture directe du texte⁴⁵.

II Les outils d'étude de Thomas d'Aquin

La disponibilité et la circulation des textes de Thomas d'Aquin est donc avérée à la fin du XIIIe siècle dans les milieux estudiantins de l'université et des *studia* des ordres mendiants. Cela ne signifie cependant pas forcément que ces textes étaient lus à la source, d'autant plus que cette lecture

On trouvera aussi de nombreuses précisions dans le volume mentionné précédemment : *Philosophy and theology in the studia of the religious orders and at papal and royal courts..., op. cit.*, 2012.

⁴¹ B. ROEST, A history of franciscan education (ca. 1210-1517), Brill, Leiden-Boston-Köln, 2000, p. 127.

⁴² Le premier catalogue de bibliothèque franciscaine possédé à l'heure actuelle est celui du couvent franciscain de Ratisbonne et date de 1357. Cf. B. ROEST, *op. cit.*, p. 205.

⁴³ « Item, Generalis Minister imponit ministris provincialibus quod non permittant multiplicari summam fratris Thome nisi apud lectores notabiliter intelligentes, et hoc nisi cum declarationibus fratris Wilelmi de Mara, non in marginibus positis sed in quaternis: et huiusmodi declarationes non scribantur per aliquos seculares. » Ordonnance citée par P. GLORIEUX, « Non in marginibus positis », RTAM, 15 (1948), p. 182.

⁴⁴ L.-J. BATAILLON, « Matthieu d'Acquasparta, lecteur de Thomas d'Aquin », RSPT, 78 (1994), p. 584-586.

⁴⁵ R. MARSTON, R. MARSTON, *Quaestiones disputatae*, Florence, Ad Claras Aquas : ex typ. Collegii S. Bonaventurae, 1932. Voir plus particulièrement les questions 1 et 3 des *Quaestiones disputatae de anima*.

s'effectue dans un contexte scolaire. De nombreux travaux, et en particulier ceux de Jacqueline Hamesse, soulignent en effet l'existence d'une production littéraire dédiée à l'enseignement, essentielle pour comprendre l'approche des textes à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe⁴⁶. Les textes médiévaux circulaient souvent dans les milieux intellectuels du Moyen Âge sous la forme de fascicules contenant des résumés d'ouvrages, des recueils de citations, des concordances de textes. Ils permettaient ainsi l'accès à un texte parfois difficile à trouver et permettaient une compréhension plus aisée de doctrines souvent ardues pour les néophytes ou plus rapide pour ceux ayant besoin d'arguments dans un exercice universitaire⁴⁷ ou dans le travail de prédication pour les mendiants⁴⁸. Ils manifestent ainsi le changement d'attitude vis-à-vis des textes : il importe que ces derniers soient désormais accessibles à l'étude⁴⁹.

Les œuvres de Thomas d'Aquin n'ont pas manqué d'être, elles aussi, « instrumentalisées », c'est-àdire abrégées et formalisées afin de pouvoir être approchées plus aisément. Cela avait déjà été le cas

⁴⁶ Cf. J. HAMESSE, « La production littéraire, entre « studia » et universités », *Studio estudia* : *le scuole degli ordini mendicanti tra 13. e 14. secolo*, Atti del XXIX Convegno internazionale, Assisi, 11-13 ottobre 2001 / Società internazionale di studi francescani, Centro interuniversitario di studi francescani, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2002, p. 289-290 : « En effet, à une époque où l'accès aux livres était rendu difficile tant par leur pénurie que par le coût de la matière première, à savoir le parchemin et même le papier dans un premier temps, le seul moyen de remédier à ce problème était de constituer des instruments de travail présentant en un volume ou en de petits fascicules des résumés d'œuvres importantes, des concordances de textes, des recueils de citations qui permettaient aux intellectuels d'entrer en contact avec l'essentiel d'une littérature de plus en plus abondante et difficile à trouver. Dominer l'ensemble de la nouvelle production littéraire philosophique et théologique n'était pas à la portée de tous. D'autre part, la difficulté de comprendre des textes parfois obscurs pour lesquels ils n'avaient pas reçu de formation préparatoire, poussait les professeurs à composer des abrégés ou à donner des extraits commentés afin que leurs étudiants puissent aborder l'étude des œuvres inscrites au programme des cours et en saisir le sens et les nuances. »

⁴⁷ Cf. J. HAMESSE, « Les instruments de travail utilisés par Jean XXII et Clément VI, témoins de leurs intérêts scientifiques », *Per perscrutationem philosophicam*, *neue Perspektiven der mittelalterlichen Forschung*, A. BECCARISI, R. IMBACH, P. PORRO, Hambourg, Meiner, 2008, p. 337 : « (...) l'usage d'instruments de travail ne pose d'ailleurs pas de problème en soi à cette époque. Nous savons que, dès le 12^e siècle, ils se multiplièrent pour permettre aux intellectuels qui n'avaient pas un accès facile aux manuscrits, à cause surtout de leur prix et de leur rareté, de dominer une production littéraire toujours plus abondante. La nécessité d'utiliser arguments et *auctoritates* dans les écrits ou dans les exercices scolaires, puis universitaires, avait créé un besoin très grand de textes. De plus, les intellectuels souhaitaient se tenir au courant de l'actualité scientifique. A partir du 13^e siècle, avec l'introduction de l'aristotélisme dans le monde latin, les recueils de ce genre se multiplièrent et furent utilisés tant pour l'enseignement et la prédication qu'à des fins documentaires. Cette littérature de seconde main était donc florissante à l'époque et les universitaires avaient l'habitude de s'en servir tant pour leurs études que pour leurs lectures. Il s'agissait vraiment d'une coutume bien établie et acceptée par tous. »

⁴⁸ Cf. J. HAMESSE, « La production littéraire, entre « studia » et universités », *op.cit.*, p. 289 : « (...) lorsqu'on étudie tant les méthodes d'enseignements que les œuvres originaires des milieux universitaires ou des *studia* mendiants, on ne peut manquer d'être frappé par le nombre de ces recueils conservés dans les manuscrits, signe évident de leur importance et de leur influence. »

⁴⁹ Cf. R.H. ROUSE, « Le développement des instruments de travail au XIIIe siècle », dans : G. HASENOHR et J. LAGERE (éds.), *Culture et travail intellectuel dans l'occident médiéval*, Paris, Editions du CNRS, 1981, p. 115-144. Voir p. 115 : « L'apparition de tels instruments de travail dénote un changement important dans l'attitude vis-à-vis de l'autorité du mot écrit qui a de longues ramifications. Les œuvres principales du XIIe siècle, les gloses sur la Bible, les *Sentences* de Pierre Lombard, le *Decretum* sont le résultat d'efforts pour assimiler et organiser systématiquement des textes d'autorité. Par contraste, les instruments de travail du XIIIe siècle illustrent le désir d'appliquer aux textes une nouvelle méthode de recherche, d'accéder à l'information, de la localiser dans la matière du texte. Ils sont la manifestation visible et tangible d'un nouveau mode de penser qui distingue le XIIIe siècle des époques précédentes. L'esprit, l'attitude envers l'autorité transmise par les textes y étaient plus assurés, voire agressifs que ceux du XIIe siècle. »

pour le texte des *Sentences* de Pierre Lombard, par exemple⁵⁰. Afin de se prêter plus facilement à l'étude pour le bachelier Sententiaire, des listes signalent par exemple les thèses posant problème dans son œuvre. De multiples instruments aidant à mieux étudier Thomas ont donc été réalisés. Ils sont désignés par l'expression « auxiliaires à l'étude de Thomas » par M. Grabmann⁵¹ et se regroupent en trois catégories : des *Abbrevationes* (assemblage de différentes citations extraites d'œuvres d'auteurs importants), des *Concordantiae* (mise en parallèle de textes concordants ou contradictoires extraits de différents ouvrages) et des *Tabulae* (index, souvent alphabétiques, permettant un accès raisonné aux textes). Ces outils ont une certaine ampleur et leur production semble avoir été croissante au XIVe siècle, peut-être après la canonisation de Thomas d'Aquin et son nouveau statut au sein des ordres mendiants, surtout l'ordre des Prêcheurs.

Le genre des *Abbrevationes* est le plus florissant. Cette appellation recoupe en fait des textes de natures différentes. Certains sont des extraits d'œuvres thomasiennes comparés avec d'autres maîtres médiévaux, comme celui contenu dans un manuscrit de l'Arsenal⁵² où sont assemblés des extraits du commentaire des *Sentences* de Pierre de Tarentaise et de Thomas d'Aquin ou celui d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale⁵³ contenant divers extraits du commentaire du premier livre des *Sentences* de Thomas d'Aquin, Gilles de Rome, Hervé de Nédellec, Durand de Saint-Pourçain. D'autres recueils sont un assemblage de différents textes de Thomas autour d'une seule question, comme le recueil contenu dans un manuscrit viennois⁵⁴ qui regroupent des textes de Thomas d'Aquin autour de la question des sacrements puis autour de celle de la résurrection ou encore le synopsis d'une partie d'un ouvrage massif, comme un texte contenu dans un manuscrit de Erfurt⁵⁵ qui donne les idées principales de chaque article de la *S.T.* Ia-IIae ou un, contenu dans un manuscrit parisien⁵⁶, qui est un abrégé de la première partie de la *Somme contre les Gentils*.

Tous ces textes témoignent de l'activité scolaire menée pour rendre l'œuvre de Thomas plus accessible matériellement (on va chercher dans l'abrégé pour ne pas avoir à rechercher dans le traité plus imposant) et intellectuellement (la version abrégée de la doctrine est d'une compréhension plus aisée lorsqu'elle est réduite à son expression minimale).

Les *Concordantiae* regroupent des citations tirées d'ouvrages différents de Thomas mais contenant la même idée. Il s'agit de « travaux destinés à montrer l'unité de la doctrine de saint Thomas

⁵⁰ Cf. à ce sujet: C. ANGOTTI, « Les listes des *opiniones Magistri Sententiarum quae communiter non tenentur*: forme et usage dans la *lectio* des *Sentences* » dans: P. ROSEMANN (éd.), *Mediaeval Commentaries on the* Sentences *of Peter Lombard*, vol. 3, Leiden-Boston, Brill, 2015, p. XXXX

⁵¹ M. GRABMANN, «Hilfsmittel des Thomasstudiums aus alter Zeit », *Mittelalterliches Geistleben : Abhandlungen zur Geschichte der Scholastik und Mystik*, München, M. Hüber, t. 2, 1936, p. 424 – 489.

⁵² Cf. M. GRABMANN, op. cit., p. 427: Ms Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Cod. 286, fol. 1r-234r.

⁵³ Cf. M. GRABMANN, op. cit., p. 427: Ms Paris, BnF, lat. 14570

⁵⁴ Cf. M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 428 : Ms Vienne, Nat. Bibl. Cod. Lat. 1688, f. 41r et 58r.

⁵⁵ Cf. M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 443 : Ms Erfurt, Amplon, F. 79, f. 135v-173v.

⁵⁶ Cf. M. GRABMANN, op. cit., p. 447: Ms Paris, BnF, lat. 15819, fol. 225r.

sur les points où la pensée du maître avait subi quelques variations » selon la définition donnée par P. Mandonnet⁵⁷. Toutefois, l'intention ayant procédé à leur établissement peut être questionnée. Le titre que portent certains de ces écrits peut interroger sur leur but véritable, au vu du contexte de leur création : certaines concordances portent le titre de « relevé de propositions où Thomas semble se contredire lui-même. » A une époque où les franciscains, et parmi eux Guillaume de la Mare, réalisaient une littérature visant à montrer l'incohérence de la doctrine de Thomas (dans le Correctoire de ce dernier ou encore dans des listes anonymes que l'on verra plus en détail par la suite), P. Mandonnet soulève la question légitime de savoir si les auteurs de tels textes ne s'inscrivaient pas dans cette démarche polémique⁵⁸. Cependant, il semble qu'une réponse plus tempérée doive être apportée si l'on se penche sur l'ensemble des titres de ces œuvres. Si une de ces discordances se nomme en effet « Conclusiones in quibus sanctus Thomas videtur contradicere sibi ipsi », il faut déjà noter que ce titre est modalisé : il ne dit pas que Thomas se contredit, mais qu'il « semble se contredire », ce qui signifie que si l'on sait bien lire, on voit disparaître d'elle-même cette contradiction. De plus, les autres textes nommés: « Articuli in quibus Thomas aliter dixit in Summa quam in scriptis Sententiarum »⁵⁹, « Articuli vel puncta sequuntur in quibus frater Thomas meliusin Summa quam in scripto [Sententiarum] »60 soulignent bien l'idée qu'il y a une divergence apparente, mais pas une contradiction, et qu'au contraire, il y a une amélioration dans le propos de Thomas d'Aquin. C'est pour cela que M. Grabmann montre que dans les concordances, il s'agit plutôt de réconcilier le lecteur avec ce qui pourrait, à première vue, sembler inconciliable. Ces concordances chercheraient à faire voir que la difficulté initiale disparaît lorsque l'on sait bien lire les propositions et que ce que l'on prenait pour une contradiction n'est en fait qu'une antinomie, c'est-à-dire une différence de point de vue⁶¹.

_

⁵⁷ P. MANDONNET, « Premiers travaux de polémique thomiste », *RSPT*, 7 (1913), p. 245-262. La définition des Concordances se trouve à la p. 245.

⁵⁸ P. MANDONNET, *op. cit.*, p. 245 : « Néanmoins, je suis porté à croire que les agressions contre le thomisme furent le point de départ de la littérature des concordances. Guillaume de la Mare, dans son factum, avait déjà touché cet argument et son correcteur l'avait relevé. » Au sujet de la concordance « *Conclusiones in quibus sanctus Thomas videtur contradicere sibi ipsi* » (Paris, Bnf, Lat., 14551, f. 103r), il énonce aussi (*op. cit.*, p. 248) : « Ce parallélisme entre les doctrines divergentes des *Sentences* et de la *Somme* aurait pu être l'œuvre d'un thomiste qui aurait voulu orienter les studieux des œuvres de saint Thomas afin d'éviter les méprises sur ce qui était la pensée définitive du maître. Cependant, j'imagine difficilement un disciple mettant en évidence les divergences doctrinales de saint Thomas sans chercher à les concorder (...). »

⁵⁹ Contenu dans les mss: Paris, Bnf, lat. 15690, f. 228v et Paris, Mazarine, 990, f. 168r, mais édité par R.A. GAUTHIER, « Les *Articuli in quibus frater Thomas melius in Summa quam in Scriptis* », *RTAM*, XIX, 1952, p. 271 – 326.

⁶⁰ Contenu dans le mss: Paris, Bnf, lat. 14550, f. 273v.

⁶¹ Cf. M. GRABMANN, « Hilfsmittel des Thomasstudiums aus alter Zeit », op. cit., p. 455.

C'est aussi la position exprime par R.-A. Gauthier dans l'édition des *Articuli in quibus frater Thomas melius in Summa quam in Scriptis* qu'il a réalisée (*op. cit.*). Dans la présentation de ce texte, il indique que « l'intention de l'auteur n'a pas été de dénoncer des contradictions, mais de mettre en lumière des progrès. Cela apparaît clairement lorsque, à l'article 23, l'auteur se plaît à signaler dans la *Somme* une expression plus heureuse de la même pensée qu'exprimaient les *Sentences*; incompréhensible dans un recueil de contradictions, - et, de fait, lorsqu'on aura perdu de vue le sens primitif de l'œuvre et qu'on y voudra voir un pareil recueil, on trouvera là une pierre d'achoppement, - cet article était parfaitement à sa place dans un recueil de « mieux-dits ». Il reste pourtant que les progrès signalés se traduisent le plus souvent par une contradiction formelle : mais le relevé de

Que ces textes se soient diffusés, toutefois, dans les milieux antithomistes, il semble que l'on puisse le supposer. Ayant pour vocation première d'éclaircir la lecture de Thomas, certains textes ont par la suite été retravaillés pour prendre la forme de « machine de guerre contre le thomisme » comme le signale R.-A. Gauthier⁶²: cette transformation nous est donnée à voir par les réactions qu'elle provoqua chez les thomistes et notamment les dominicains. C'est ce que l'on comprend dans la compilation réalisée par Benoît d'Asinago entre 1320-1322. Sa concordance *Veritatis* commence avec un prologue qui, après un éloge de la doctrine de Thomas d'Aquin, s'adresse à ceux qui veulent s'opposer à ce dernier:

Sed dicere posset aliquis: 'Si talis est fratris Thomae doctrina, quomodo in multis a quibusdam collectis articulis continet repugnantiam et videtur quasi implicare contradictionem?' Huic quaestioni qui voluerit satisfacere, potest praedictos articulos sicut infra ponitur concordare⁶³.

Le double rôle de ces instruments de lecture que sont les concordances apparaît clairement : les *pro* et les *contraThomam* peuvent l'utiliser dans leur visée : montrer l'unité de la doctrine de Thomas d'Aquin, ou, à l'inverse, en souligner les inconséquences.

Le dernier de ces outils signalés, les *tabulae*, ne nécessite pas que l'on s'attarde sur eux car ils ne contiennent pas véritablement de textes mais sont des auxiliaires permettant de se retrouver dans les œuvres de Thomas d'Aquin. Ils témoignent cependant, selon M. Grabmann, de la lecture croissante des textes thomasiens.

cette contradiction n'est pas, chez notre auteur, une œuvre purement négative et que l'on pourrait soupçonner d'être quelque peu maligne, puisque le titre a d'avance donné la raison, tout à l'honneur de saint Thomas, de cette contradiction et fermement indiqué la position à laquelle il convient de s'arrêter : c'est dans la *Somme* que saint Thomas a 'mieux dit'. »

⁶² Cf. R.-A. GAUTHIER, « Articuli in quibus Thomas melius dicit in *Summa* quam in *Scriptis* », *RTAM*, 19, 1952, p. 292 : « Mais la propagation des *Articuli* dans des milieux anti-thomistes et leur transformation dans ces milieux en machine de guerre contre le thomisme nous sont surtout attestées par les réactions que provoquèrent ces manœuvres chez les thomistes et notamment les dominicains.

L'on devine en effet quelle aubaine ce devait être pour un esprit prévenu que la rencontre d'un de ces catalogues qu'il était si facile, en dépit des intentions de leurs premiers auteurs, de transformer en recueils de contradictions et à quels commentaires malicieux il pouvait alors se livrer. »

⁶³ Texte cité par R.-A. GAUTHIER, « Articuli in quibus Thomas... », op.cit, p. 293, n. 53.

III De nouvelles catégories d'instruments de travail : les listes d'articles comparatifs de Thomas et les listes d'articles dits « condamnés »

Les déjà riches travaux menés par M. Grabmann et P. Mandonnet peuvent aujourd'hui être complétés. Les dépouillements de manuscrits permettent de trouver d'autres textes pouvant être rangés dans la catégorie des outils de lecture de Thomas d'Aquin. Les différents textes que l'on se propose d'étudier ici ont en commun de proposer une lecture de Thomas comparative ou même négative comme on le verra. Ils s'inscrivent dans la tradition médiévale de la littérature par extraits, en florilège et on peut penser que leurs objectifs sont avant tout scolaires et didactiques.

Les listes comparatives

Le premier groupement qui nous intéresse peut s'inscrire dans le genre des *abbreviationes* établi par M. Grabmann : il s'agit de listes fournissant des références précises aux textes thomasiens et mentionnant leur localisation ainsi que leur sujet tout en cherchant à indiquer la divergence de la position de Thomas d'Aquin avec d'autres contemporains.

Les « Articuli in quibus dissentiunt Bonaventura et Thomas »

Ce texte correspond à une compilation de 110 articles tirés des trois premiers livres du commentaire des *Sentences* de P. Lombard dans lesquels Bonaventure et Thomas d'Aquin présentent des positions divergentes. Il est contenu dans plusieurs manuscrits mais avec des titres différents: «Loca in quibus frater Thomas et Bonaventura differunt in libro quarto », « Loca in quibus dissentiunt frater Bonaventura et frater Thomas in primo libro super Sententias ». L'état du texte transmis peut lui aussi varier selon les manuscrits : Vatican, cod. Burghesiani, 361, f. 233v-234r⁶⁴ et Cusa, 92, f. 2vb-3rb⁶⁵ fournissent le texte intégral, Lüneburg, Theol., 2° 20, fol. 2r⁶⁶ omet deux articles, peut-être par faute du copiste, et Pamplona, Biblioteca del cabildo, 52 xxx⁶⁷, ne contient que la partie sur le premier livre des Sentences. Les textes extraits du manuscrit du Vatican ainsi que de celui de Lüneburg ont été édités à la fin du XIXe⁶⁸, celui du manuscrit de Pampelune en 1976, cependant ces textes n'ont pas été mis en rapport⁶⁹. Le texte de Cues est, lui, inédit.

⁶⁴ Cf. A. MAIER, *Codices Burghensiani Bibliothecae Vaticanae*, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1952, p. 414-417.

⁶⁵ Cf. J. MARX, Verzeichnis der Handschriften-Sammlung des Hospitals zur Cues bei Bernkastel a./ Mosel, Trier, 1905, p. 93.

⁶⁶ Cf. I. FISCHER, *Handschriften der Ratsbücherei Lüneburg*, II die theologischen Handschriften, 1. Folioreihe, 1972, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, p. 41-43.

⁶⁷ Cf. Description donnée par J.I. SARANYANA, «Santo Tomas y San Buenaventura frente al «Mal uso »», *Rivista di filosofia neo-scolastica*, 68, (1976), p. 189. Voir aussi: H.F. DONDAINE et H.V. SHOONER, *Codices manuscripti operum Thomae de Aquino*, 3. *Bibliotecae Namur-Paris*, Montréal: Presses de l'Université; Paris: Vrin, 1985, p. 195-196.

⁶⁸ Cf. S. Bonaventurae Commentaria in quatuor libros Sententiarum Magistri Petri Lombardi, t. I, In Primum librum Sententiarum, Ad claras aquas (Quarrachi), ex typographia Collegii S. Bonaventurae, 1883, prolegomena, p. LXX et S. Bonaventurae in Quatuor libros Sententiarum Magistri Petri Lombardi, t. II, In Secundum librum

La composition de ce texte est relativement sommaire : chaque article énonce le titre de la question traitée dans les *Sentences* ainsi que la numérotation utilisée, en précisant les différences de numérotation entre le texte thomasien et le texte bonaventurien.

Aucune explication n'est donnée sur le contenu de l'article et sur la divergence entre les auteurs, si ce n'est pour le premier article dans le manuscrit de Pampelune et les articles deux et trois du deuxième livre dans le manuscrit du Vatican. Le texte suit l'ordre des *Sentences* de Pierre Lombard, telles qu'elles sont étudiées dans le commentaire. Certaines questions semblent toutefois cristalliser l'attention : la nature de l'ange et ses qualités revient dans vingt articles. De même la question du libre arbitre est mentionnée cinq fois et celle de la grâce huit fois.

Au vu de la forme du texte et de son contenu, on peut déduire que ce texte est un véritable instrument de travail scolaire : il servirait d'aide à la lecture en proposant une lecture comparée des deux docteurs, mais surtout, il permettrait, dans le travail scolaire, de trouver rapidement deux opinions divergentes desquelles partir. La situation de ce texte dans deux manuscrits contenant d'autres textes considérés comme des instruments de travail peut corroborer l'aspect didactique de ce texte. Le manuscrit du Vatican contient en effet aussi en son sein une copie de condamnations regroupées sous le titre « *Collectio errorum in Anglia et Parissis condemnatorum.* », le texte de comparaison de Thomas et Bonaventure suit immédiatement cette liste. Celui de Cues contient aussi la liste des articles condamnés par Tempier en 1270 et 1277 et ceux condamnés par J. Peckham en 1284, juste avant le texte qui nous intéresse.

Ce texte des « *Articuli in quibus dissentiunt* ... » peut être daté de la fin du XIIIe siècle. Le manuscrit le plus ancien le contenant date en effet de cette époque⁷⁰. De plus, la désignation de Thomas d'Aquin comme « *frater Thomas* » dans ce même manuscrit renforce l'idée d'une rédaction antérieure à la canonisation de Thomas en 1324 puisqu'il serait, dans le cas contraire, qualifié de « *SanctusThomas* ».

Sententiarum, Ad claras aquas (Quarrachi), ex typographia Collegii S. Bonaventurae, 1885, prolegomena, p. III-V.

⁶⁹ J.I. SARANYANA semble ignorer que le texte qu'il édite est une copie d'un texte déjà existant et non une nouveauté élaborée par l'auteur qu'il étudie. Cf. J.S. SARANYANA, *op. cit*, p. 208. L'auteur/ copiste de cette liste dans le manuscrit de Pampelune fait certes part d'un travail personnel puisqu'il essaie d'approfondir la divergence soulevée entre Thomas et Bonaventure en l'explicitant. Cependant, ce travail d'analyse se cantonne au premier article de la liste. Le reste du texte est identique à celui que l'on trouve dans les trois autres manuscrits, soulignant le travail de copie uniquement effectué ici.

⁷⁰ Il s'agit de celui du Vatican. Cf. la description réalisée par A.MAIER citée plus haut.

Cette listes de positions divergentes entre différents maîtres recoupe une partie du texte édité par A. Dondaine sous le titre « Catalogue de dissensions doctrinales entre les Maîtres Parisiens de la fin du XIIIe siècle » en 1938⁷¹. Ce texte présente les débats existants à la fin du XIIIe siècle, en signalant les partisans des positions évoquées nominativement. Sont entre autres évoqués Thomas d'Aquin, Henri de Gand, Gilles de Rome, les « minores » dont Bonaventure, mais aussi d'autres personnages sur lesquels nous n'avons que peu de renseignements.

Thomas d'Aquin occupe une place importante dans cette liste car c'est lui qu'on oppose à tous et sa doctrine est bien connue de l'auteur de la liste : il connaît les évolutions de sa pensée au sein des différentes œuvres⁷².

Dondaine suppose que l'auteur de ce catalogue est un bachelier sententiaire parisien ou un professeur préparant son cours en relevant sommairement des opinions opposées⁷³. Identifiant surtout dans ce relevé des auteurs de la période 1270-1285, il pose comme date de composition les alentours de 1285^{74} .

Dondaine établissait son texte à partir d'un manuscrit : Münich, Clem. 317, riche recueil de la fin du XIIIe siècle contenant, entre autres, des œuvres de noétique d'Albert le Grand, de Themistius, d'Al Kindi, d'Alexandre d'Aphrodise et de Thomas d'Aquin.

Or, un second manuscrit transmet une version de ce texte : Paris, Bibliothèque Mazarine, 809, f. 20r-21r, signalé par le catalogue des manuscrits de l'œuvre de Thomas d'Aquin⁷⁵. Ce manuscrit, de la fin du XIVe, contient aussi le Liber de Perfectione spiritualis vite de Thomas d'Aquin ainsi qu'une copie de la condamnation de 1277 d'Etienne Tempier. Il fournit une version du texte proche de celle transmise par A. Dondaine cependant des différences notables sont à prendre en compte. Le texte de la Mazarine contient X thèses supplémentaires : une insérée entre les thèses X et X de Dondaine, et X thèses ajoutées en fin de liste.

De plus ce texte nous fournit quelques indications supplémentaires sur l'origine de cette œuvre. Le texte est en effet émaillé de « ut audivi », absents du manuscrit de Munich. L'auteur de cette œuvre,

⁷¹ A. DONDAINE, «Un catalogue de dissensions doctrinales entre les Maîtres Parisiens de la fin du XIIIe siècle », RTAM, 10 (1938), p. 374-394.

⁷² Cf. A. DONDAINE, *op. cit.*, p. 376.

⁷³ Cf. A. DONDAINE, *op. cit.*, p. 375-376.

⁷⁴ Cf. A. DONDAINE, *op. cit.*, p. 375.

⁷⁵ H.F. DONDAINE et H.V. SHOONER, Codices manuscripti operum Thomae de Aquino, 3. Bibliothecae Namur-Paris, Montréal : Presses de l'Université ; Paris : Vrin, 1985, n° 2517.

inconnu, aurait donc plutôt composé cette liste selon les contenus des cours qu'il aurait suivis à Montpellier puisque cette référence géographique revient fréquemment dans le texte.

De même, contrairement à la version éditée par Dondaine, la version parisienne fournit des indications précises sur les maîtres dont il est ici question. Certains sont très connus comme on l'a évoqué (Henri de Gand, Thomas d'Aquin, Bonaventure), d'autres le sont moins, mais l'évocation de Montpellier permet de les identifier (Bernard de Trilia, Jean Vigouroux), d'autres enfin restent inconnus (Jean de Saint Benoît, M. d'Edom). Peut-être s'agit-il d'autres maîtres montpelliérains.

Ce « catalogue de dissensions » présente l'intérêt d'ancrer véritablement Thomas au sein du débat intellectuel et de le resituer par rapport à d'autres maîtres. Les thèses mentionnées ne sont jamais ancrées textuellement. Elles permettent seulement de donner un aperçu des débats philosophiques.

Les copies du Correctoirede Guillaume de la Mare

A côté de ces listes comparatives, on trouve une autre catégorie de listes. Un ensemble de textes ayant pour titre une incrimination d'articles extraits des œuvres de Thomas d'Aquin constitue une part non négligeable de documents que l'on peut considérer comme des instruments de travail de l'œuvre de Thomas d'Aquin. Ces différents textes correspondent le plus souvent à une copie stricte, intégrale ou partielle du Correctorium fratris Thomae de Guillaume de la Mare. Ce texte, rédigé entre 1277 et 1279 pour sa première version, constitue l'extraction d'une centaine de thèses défendues par Thomas d'Aquin et jugées fausses par le franciscain anglais. Le Correctoire acquiert rapidement le statut de document de travail de l'œuvre de Thomas d'Aquin, au moins dans l'ordre franciscain, puisque le chapitre de cet ordre de Strasbourg de 1282 stipule que la Summa theologiae de Thomas d'Aquin ne pourra être donnée qu'aux frères particulièrement aguerris et qu'elle devra nécessairement être accompagnée du document de Guillaume de la Mare⁷⁶. Une seconde version amplifiée de ce texte a été réalisée après cette date, mais sa diffusion semble moindre⁷⁷. La recommandation du chapitre de Strasbourg implique toutefois une diffusion massive du texte de Guillaume. Les copies de ce texte sont en effet nombreuses. A l'heure actuelle, on dénombre huit manuscrits contenant la première version du texte de Guillaume, quatre transmettant un mélange entre de la première et de la seconde version ainsi que quatre transmettant des extraits ou l'intégralité de la seconde version du texte⁷⁸.

⁷⁶ xxxx

⁷⁷ Sur cette seconde version du *Correctoire*, cf. : R. CREYTENS, « Autour de la littérature des Correctoires », *AFP*, 12 (1942), p. 313-330 ; R. HISSETTE, « Trois articles de la seconde rédaction du « Correctorium » de Guillaume de la Mare », *RTAM*, 51 (1984), p. 230-241 ; A. OLIVA, « La deuxième rédaction du Correctorium de Guillaume de la Mare : les questions concernant la Ia pars », AFH, 98 (2005), p. 423-464.

⁷⁸Le texte de Guillaume de la Mare n'est pas édité dans sa transmission directe. La seule version accessible que nous ayons actuellement est celle contenue dans la réponse dominicaine au *Correctoire* de Guillaume de la Mare

Les copies du texte qui nous intéressent fournissent à chaque fois la thèse incriminée par Guillaume, ses références dans le texte de Thomas d'Aquin ainsi que les points litigieux dénoncés par Guillaume de la Mare. Parallèlement à ces copies du *Correctoire de frère Thomas*, circulent aussi différents textes qui nous intéressent plus particulièrement en ce qu'ils sont des listes des articles contenus dans le *Correctoire*. Ces listes sont des abrégés du texte de Guillaume de la Mare : elles ne contiennent que le titre ainsi que parfois les références des textes incriminés et font abstraction de la réfutation de Guillaume. Ce qui semble important aux rédacteurs de ces listes est moins le travail de Guillaume que la récrimination qui est faite de Thomas. La mention unique des articles permet d'accéder directement aux thèses problématiques de Thomas et de partir de cette mention dans un travail scolaire de *quaestio disputata* par exemple. Elle indique la position défectueuse de Thomas qu'il faudra prendre en compte et travailler.

Ces différentes listes circulent sous des titres différents, mais dont tous mettent en avant le point de discordance noté chez Thomas, et ont des contenus différents.

Comme le souligne L. Bianchi, la circulation de listes abrégées de condamnations est un phénomène courant à la fin du XIIIe siècle. Plus que l'aspect prohibitif, c'est le fait qu'elles constituent un répertoire d'idées et fournissent une liste de thèses à discuter qui intéressaient les étudiants⁷⁹. La célèbre « *Collectio errorum in Anglia et Parisius condemnatorum* » a ainsi été étudiée et utilisée pour attaquer des positions rivales⁸⁰.

Aucune des listes que nous allons étudier ne fait d'ailleurs mention du nom de Guillaume de la Mare ou de son ouvrage qui sont pourtant la source première du relevé. C'est un phénomène courant selon L. Bianchi : ce qui importe c'est le fond d'idées disponibles pour la dispute fourni par les listes, et non l'instance qui les a jugées criticables⁸¹.

[,]

éditée par P. GLORIEUX (*Les Premières polémiques thomistes I : Correctorium Corruptorii Quare*, P. GLORIEUX (éd.), Le Saulchoir (Kain), Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1927). La seconde version n'a pas été éditée intégralement. R. HISSETTE (*op. cit*) et A. OLIVA (*op.* cit) ont réalisé l'édition de quelques articles propres à cette seconde version.

⁷⁹ Cf. L. BIANCHI, Censure et liberté intellectuelle à l'Université de Paris, Paris, Les Belles-Lettres, XXX, p. 61.

⁸⁰ Pour une édition de ce texte, voir : H. ANZULEWICZ, « Eine weitere Überlieferung der *Collectio errorum in Anglia et Parisius condemnatorum* im *Ms.lat. fol. 456* der Staatsbibliothek Preuβischer Kulturbesitz zu Berlin », *Franziskanische Studien*, 74 (1992), p. 375-399.

⁸¹ Cf. L. BIANCHI, *Op. cit.*, xxxx, p. 62-63 : « Le deuxième paradoxe est celui du remplacement des textes et des auteurs par un échantillonage de propositions interdites. Après une ou deux générations, à la place d'œuvres conçues à un moment donné de l'histoire, témoignage d'une pensée vivante, il n'y avait plus qu'un réseau d'énoncés abstraits, parfois incompréhensibles et incohérents, attribués à tel ou tel docteur dont on ne se rappelait plus que le nom. »

Les articuli in quibus minores contradicunt Sancto Thome in secunda secunde

Ce texte avait été relevé par différents historiens de la philosophie médiévale : P. Mandonnet⁸², D.A. Callus⁸³, P. Glorieux⁸⁴ ainsi que F.X. Putallaz⁸⁵. Il est toutefois resté inédit.

Il est contenu sous ce titre dans deux manuscrits parisiens de la fin du XIVe et du XVe siècle : *Paris, BnF, latin. 15690, f. 230va-232va* et *Paris, Bibliothèque Mazarine*, 990, f. 170va-172va.

Ces deux manuscrits possèdent des traits semblables : ils contiennent un certain nombre de textes que l'on peut apparenter à des instruments de travail. Outre les *articuli in quibus minores contradicunt...*, ils ont aussi en commun les *Articuli in quibus Thomas aliter dixit in scriptis quam in Summa* édités par R.A. Gauthier et chacun contient des *tabulae* d'œuvres de Thomas d'Aquin (« *Tabula super libris Sancti thome de singulis materiis secundum ordinem alphabeti* », f. 176 pour le manuscrit de la BnF et « *Tabula super omnia opera beati Thome de Aquino, quoad illa que pertinent ad theologiam, et hoc secundum ordinem alphabeti* », f. 180 pour le manuscrit de la bibliothèque Mazarine). Le manuscrit *Mazarine 990* n'est même composé que d'instruments de travail puisqu'en sus des œuvres citées, il contient les « déterminations abrégées » du commentaire des *Sentences* de Pierre Lombard, les articles condamnés à Paris par E. Tempier, les « *Quaestiones quas movet sanctus Thomas in scriptis et correspondencie in Summa* », les titres des questions quodlibétiques de Thomas d'Aquin ainsi qu'une table des œuvres de Scot classées selon l'ordre alphabétique⁸⁶.

Le but didactique du texte des « articuli in quibus minores contradicunt Sancto Thome » semble évident : comme les autres textes présents dans ces manuscrits, il permet d'accéder rapidement aux thèses controversées de Thomas et de voir les enjeux doctrinaux des querelles intellectuelles entre dominicains et franciscains.

Ce texte, qui correspond à la copie de la partie du *Correctorium fratris Thomae* de Guillaume de la Mare consacrée à la IIa-IIae de la *Somme théologique* dans sa première version, ne fait toutefois aucune mention ni aucune allusion à sa source. Il reprend les 16 articles dénoncés par Guillaume en les réduisant toutefois à une structure minimale : il ne conserve que l'intitulé de la thèse, sa localisation ainsi que le reproche majeur effectué par Guillaume. Toute la démonstration de ce dernier est donc

⁸² P. MANDONNET, « Premiers travaux de polémique thomiste. Première parte : les *Defensoria* », *RSPT*, 7, 1913, p. 58-59.

⁸³ D.A. CALLUS, *Bulletin Thomiste*, 9, 1954-1956, n° 1803, p. 944.

⁸⁴ P. GLORIEUX, « Pro et Contra Thomam, un survol de cinquante années », *Sapientiae procerum amore*, *Mélanges médiévistes offerts à Dom J.P. Müller, OSB*, Rome, Herder, 1974, p. 268.

⁸⁵ F.X. PUTALLAZ, Figures franciscaines, de Bonaventure à Duns Scot, Paris, Le Cerf, 1997, p. 44, n. 1.

⁸⁶ Pour une description complète de ce manuscrit, voir : M. PECQUEUR, « Répertoire des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine peints aux armes de leur premier possesseur (XIIIe-XVIIe s.) », Bulletin d'information de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 9, 1960 p. 78 et C. SAMARAN et R. MARICHAL, Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste, t. I, Paris, CNRS, 1959, p. 275.

absente du texte. Seule une approche rapide de la thèse et de ses défauts est proposée, toujours dans un esprit de pragmatisme comme on peut le supposer.

Son titre et sa présentation auraient pu le faire ranger dans la catégorie précédente des listes comparatives puisqu'il s'agit de mettre en opposition la position de Thomas d'Aquin et celles de mineurs. Cependant, son contenu le rattache au *Correctoire*. Le texte de Guillaume de la Mare est remaniée de manière à bien montrer l'opposition qu'il y a entre Thomas et les mineurs.

Les articuli qui impugnantur in diversis scriptis doctoris sancti ab adversariis

Ce texte a pour titre complet : « Isti sunt articuli qui impugnantur in diversis scriptis doctoris sancti ab adversarii. Dicta sunt valde male intelligentibus vel nolentivus adherere veritati quam dicit. »

Il est mentionné par M. Grabmann ainsi que R.A. Gauthier.xxxxxxx

Il est contenu dans le manuscrit *Eichstätt*, 688, f. 185r – 186r⁸⁷. Ce dernier, datant du XVe siècle, a été amplement étudié puisqu'il s'agit d'un manuscrit du dominicain allemand Georgius Schwarz⁸⁸. Ce dernier est le copiste de la liste. Il y a reproduit l'intégralité de la première version du *Correctoire* de Guillaume de la Mare, en ne s'attardant toutefois que sur le titre des articles : il ne fournit ni leur localisation ni la réfutation du franciscain. On retrouve l'intégralité des articles extraits de la *Somme théologique* (Ia, Ia-IIae, Iia-IIae), des *Questions disputées* (*De Veritate*, *De Anima*, *De virtutibus*, *De Potentia Dei*), des *Questions quodlibétiques* ainsi que du premier livre des *Sentences*. Seules manquent deux thèses de la *S.T.* IIa-IIae et une des *Quaestiones disputatae de anima*⁸⁹.

L'origine même du texte lui est d'ailleurs peut-être inconnue : il semble ignorer l'enjeu qu'a eu ce texte au siècle précédent dans son ordre qui y a pourtant répondu abondamment⁹⁰. De même, il parle d' « adversaires » de Thomas, au pluriel, alors que la liste qu'il transcrit correspond au plan des

⁸⁸ Cf. M.J.F.M. HOENEN, *Speculum philosophiae medii aevi. Die Handschriftensammlung des Dominikaners Georg Schwartz*, Bochumer Studien zur Philosophie 22, Amsterdam, Philadelphia, 1994.

⁸⁷ Pour la description de ce manuscrit, voir : K. H. KELLER, *Kataloge der Universitwätsbibliothek Eichstätt, die mittelalterlichen Handschriften*, bd. 3, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 2004, p. 412-428.

⁸⁹ Cf. M.J.F.M. HOENEN, *ibidem*, p. 34: «Dieses Fehlen weist womöglich darauf hin, daβ der Text bei Schwartz keine originale Zusammenfassung, sondern eine Abschrift ist, denn beim Abschreiben von mehr als hundert Überschriften läβt man eher einige aus, wenn sie in der Vorlage bereits alle nacheinander stehen – sind doch diese Sätze der Form nach fast alle gleich -, als wenn man sie selbst aus dem Original sammelt, vorausgesetz, das Original ist vollständig. »

 $^{^{90}}$ Cf. M.J. F. M. HOENEN, *ibidem*, p. 33-34: « Von diesem dominikanischen Reaktionen findet sich in der Sammlung von Schwartz jedoch keine Spur. Womöglich hat Schwartz sich nur für die Kritik an Thomas interessiert, vielleicht war ihm aber auch die Natur dieses Traktats unbekannt und er wußte nicht, daß mehrere seiner Ordensbrüder gegen diese Schrift eine Antwort verfäßt hatten. »

questions traitées par le seul Guillaume de la Mare. A la fin du XVe siècle, la « querelle » du *Correctoire* était terminée, il est donc légitime que Georg Schwarz ne connaisse pas l'origine du texte. On peut s'interroger alors sur l'intérêt de ce texte pour un dominicain de cette époque. Avoir en tête les objections fournies à la doctrine de Thomas qu'on lui a enseignée ? Réfléchir plus précisément à ces points litigieux ?

Les declarationes de Pelster

La liste d'articles éditée par F. Pelster sous le titre « *Declarationes magistri Guilelmi de Mara O.F.M* » et dont le statut a été longuement débattu peut aussi rentrer dans le cadre de notre étude⁹¹. Transmettant des thèses extraites du *Correctorium fratris Thomae* dans sa seconde rédaction, mises en parallèle avec des opinions condamnées à Paris en 1270 ou 1277, elle semble avoir pour but de mettre l'accent sur la justesse de l'entreprise de Guillaume de la Mare et sur la nécessité d'avoir en tête les erreurs, parfois condamnées, que l'on peut rencontrer en lisant les œuvres de Thomas d'Aquin.

Ce texte dont on sait désormais qu'il n'est plus une version primitive du Correctoire de Guillaume de la Mare, mais une copie postérieure, contient 60 propositions extraites de la *SummaTheologiae* de Thomas d'Aquin. Guillaume de la Mare n'est donc pas l'auteur, mais la source⁹². De plus, cette copie n'est pas intégrale puisqu'il laisse de côté les *Questions disputées* et *quolibétiques* ainsi que les *Sentences* de Thomas. Il ne possède pas de titre, mais il est intéressant de noter qu'il se trouve dans un manuscrit (*Assisi, Biblioteca del Sacro Covento di S. Francesco, 174*) qui contient lui-même une version de la première rédaction du *Correctoire*.

Cette liste peut donc être assimilée aux précédentes en ce qu'elle est une copie du Correctoire. Elle est cependant plus originale qu'elles pour plusieurs raisons. La première est qu'elle contient des extraits du Correctoire dans sa seconde version quand les précédentes s'en tenaient à la première version du texte de Guillaume de la Mare. Comme l'a montré R. Hissette⁹³, les articles 46 à 48 mentionnés par cette liste n'ont pas leur correspondant dans la première version du Correctoire car il s'agit de trois des onze articles nouveaux insérés dans la partie portant sur les *QuaestionesdeVeritate*.

_

⁹¹Cf. F.PELSTER, *Declarationes magistri Guilelmi de la Mare O.F.M. de variis sententiis S. Thomae Aquinatis*, Monasterii Westfalorum, Aschendorff, 1956.

⁹²Dans son édition de 1956, F. PELSTER soutenait, comme il l'avait fait dans son article « Les Declarationes et les Questions de Guillaume de la Mare », *RTAM*, 3 (1931), p. XXX, que les *Declarationes* étaient une première version succinte du travail de Guillaume de la Mare. P. GLORIEUX suivait cette position dans la mesure où il identifiait ce texte avec les « *Declarationibus in marginibus positis* » mentionnées par le chapitre franciscain de Strasbourg de 1282 prescrivant l'utilisation du texte de Guillaume de la Mare pour la lecture de Thomas d'Aquin chez les frères franciscains. (Cf. P. GLORIEUX, « Non in marginibus positis », *RTAM*, xxx (1948), p. 182-184.) L.-J. BATAILLON (*Bulletin thomiste*, t. VIII, p. 1251-1258) et D. CALLUS (*Bulletin thomiste*, t. IX, p. 643-655) ont bien montré que Guillaume de la Mare n'était pas l'auteur des *Declarationes* et que celles-ci n'étaient pas le correctoire originel.

⁹³R. HISSETTE, « Trois articles de la seconde rédaction du Correctorium de Guillaume de la Mare », *RTAM*, 51 (1984), p. 230-241.

De plus ce texte édité par Pelster n'est pas un simple abrégé du texte de Guillaume de la Mare : l'auteur a choisi certains articles, tous ne sont pas mentionnés. La liste ne commence, par exemple, pas avec le premier article consacré à la vision de Dieu mais avec le deuxième. De même, sont absents les articles 16, 17, 19, 20, etc. de la première version. L'auteur a donc procédé à une sélection. On peut s'interroger sur ses critères de choix. Si l'on tient compte du fait qu'il ne s'agit pas d'une simple copie car l'auteur de la liste met très souvent en parallèle les articles retenus par Guillaume de la Mare avec ceux condamnés à Paris en 1270 et 1277, on pourrait voir dans ce texte une simple liste comparative. Cependant, le texte avec lequel il est comparé n'est pas anodin : il s'agit d'une condamnation officielle, tandis que le Correctoire de Guillaume de la Mare, s'il a eu un effet restrictif, n'a jamais été prohibitif: il n'était pas explicitement interdit de soutenir ces thèses selon le chapitre franciscain, il fallait avoir conscience qu'elles étaient erronées. Le but de ces « Declarationes » est de pousser, en quelque sorte, plus loin la recommandation émise par le chapitre de Strasbourg : en mettant en parallèle la thèse relevée dans le Correctoire et la condamnation de 1277, il montre que le texte de Thomas est condamnable car de même stature que les articles condamnés par Etienne Tempier. Ce qui importe à l'auteur de cette liste, c'est d'avoir en tête les reproches à opposer à Thomas d'Aquin, en se référant aux autorités de Guillaume de la Mare et des condamnations parisiennes. Il faut d'ailleurs noter que l'auteur utilise la version classée en chapitres des condamnations que l'on trouve dans la Collectio errorum in Anglia et Parisius condemnatorum⁹⁴.

« Articuli condempnati in dictis Thome »

Ce texte est contenu dans le manuscrit Krakòw BJ 1572, f. 154v-155r. Daté du XIVe, un colophon du XVe indique qu'il se trouvait dans la bibliothèque de la faculté des Arts de Cracovie . Il contient des textes de Gilles de Rome, de Godefroid de Fontaines et un abrégé de la Somme théologique de Thomas d'Aquin.

Son contenu est assez disparate et confus : il contient des thèses extraites du Correctoire (et commence d'ailleurs ainsi puisque le premier article « Quod essencia divina videbitur ab intellectu creato sine aliqua similitudine » correspond au premier article du texte de Guillaume de la Mare dans ses deux versions mais pas uniquement puisque certaines thèses comme xxxx ne se retrouvent pas dans cette source. Si le Correctoire est à l'origine de ce texte, il faut toutefois noter qu'il n'est nullement fait mention de ce texte, son auteur ou même son titre dans la liste des articles.

De plus, l'ordre selon lequel les thèses sont disposées ne correspond pas à celui du Correctoire originel : si, comme on l'a dit, le premier article, ainsi que le deuxième, correspondent aux premier et deuxième du Correctoire, le troisième article de ce manuscrit « Quod licet post resurrectionem cibus

 $^{^{94}}$ Cf. R. HISSETTE, « Une « Tabula super articulis Parisiensis » », RTAM, 52 (1985), p. 171-181.

Christi convertitur praeiacentem materiam tamen habebat naturam talem quod possit converti » correspond en fait à l'article 15 du texte de Guillaume.

Enfin, l'auteur semble avoir voulu réalisé un classement raisonné des articles du Correctoire. Il répète en effet à deux reprises dans le texte vouloir commencer avec les articles portant sur Dieu « prius de Deo », « articuli de Deo primus ». Cependant, ces indications de classement thématique, rappelant celles que l'on peut trouver dans la Collectio errorum in Anglia et Parisius condemnatorum », ne sont pas présentes ailleurs dans le texte. On trouve cependant une volonté de séparation entre différents groupes d'articles puisque deux numérotations d'articles (de 1 à 6, puis dans un second groupe de 1 à 21) sont entreprises au début du texte, mais elles sont abandonnées par la suite. De même, des espaces blancs entre les blocs d'articles peuvent laisser penser que l'on affaire à des volontés de regroupement d'articles mais le principe régissant ces regroupements n'est pas évident, et les derniers articles semblent y avoir échappé puisqu'ils sont disposés sous forme de longue liste.

Ces différents textes que l'on a mis au jour et présentés répondent tous à la définition de « l'instrument de travail scolaire ». Ils sont en effet courts et abrégés, répondant ainsi au critère de pragmatisme de ce genre : il faut pouvoir se retrouver vite dans les différentes idées et les débats. Le fait que tous se trouvent dans des manuscrits contenant d'autres textes de cette nature (*tabulae*, liste d'articles condamnés) renforce cette idée d'instrumentalité.

Leur atout est de permettre de resituer Thomas d'Aquin par rapport aux autres auteurs : Thomas n'est pas posé comme une autorité indiscutable, mais mis sur un pied d'égalité avec les autres maîtres de son époque, participant ainsi pleinement du débat intellectuel de la seconde moitié du XIIIe siècle.

La nouveauté des textes que l'on a étudiés tient, nous semble-t-il, toutefois à l' « esprit » de ces instruments de travail. Ils semblent en effet contenir un jugement sur Thomas : le fait d'employer le terme « contradicere » dans leur titre implique que l'un des deux partis a raison, et l'autre tort et invite donc à une prise de position. Les listes comparant Thomas à d'autres auteurs peuvent ainsi se retourner contre Thomas et montrer le lieu où lui se trompe contrairement aux autres. Le fait de ne reproduire que les thèses problématiques de Thomas, sans fournir aucune explication sur leur fausseté prétendue (comme c'était le cas dans le texte de Guillaume de la Mare qui constitue souvent la source de ces instruments) renforce l'aspect arbitraire du jugement. Ces listes d'articles iraient ainsi contre Thomas en mettant en évidence les problèmes de sa doctrine et en exposant clairement à ces

détracteurs les points de discorde. La forme abrégée, sans explication ni justification renforce l'aspect polémique : sa pensée est dénoncée, mais sans en expliquer les raisons. Cette attaque sous-entendue nous paraît renforcée par le cotexte des instruments qui nous intéressent : ils sont la plupart du temps insérés dans des manuscrits contenant des listes d'articles condamnés et peuvent donc être lus sur le même plan que ces derniers. Le fait que le texte contenu dans le manuscrit de Cracovie ait pour titre « articuli condempnati in dictis Thome », ce qui est faux en soi puisque les écrits de Thomas n'ont fait l'œuvre d'aucune condamnation officielle, montre le détournement opéré par l'abréviation des textes et leur sortie de leur contexte originel. Le pragmatisme de la démarche d'instrumentalisation peut ainsi conduire à une simplification parfois erronée du texte originel.

Cet aspect permet toutefois de voir qu'un texte comme un instrument de travail n'est pas aussi simple qu'on pourrait penser et beaucoup moins neutre qu'on aurait pu l'imaginer. C'est aussi ce qui fait sa richesse et l'intérêt de son étude.

Annexe 2: WORKING PAPER: édition de la 1ère question du Correctorium fratris Thomae de Guillaume de la Mare

Ce travail est inachevé (certains manuscrits n'ont pas été collationés) et encore non relu. Il ne respecte pas les conventions de l'édition scientifique.

La première question du *Correctorium fratris Thome* de Guillaume de la Mare porte sur la q. 12 a. 2 de la *prima pars* de la *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin qui demande si l'essence divine peut être vue directement par un intellect créé ou si une espèce intermédiaire est requise pour cette vision. Elle est présente dans les deux rédactions du *Correctoire* et ouvre le texte dans les deux cas.

Transmission manuscrite

Elle est contenue dans la majorité des manuscrits du *Correctoire*. Les manuscrits *Vatican latin 38, 162, 1003* qui possèdent uniquement des extraits de la seconde version ne la contiennent donc pas. De même, le manuscrit Reims 470 qui contient un mélange de la première et de la seconde version du texte ne possède pas cette question puisqu'il ne contient que les parties du *Correctoire* se rapportant aux *Questions disputées* et aux *Questions auodlibétiques*. A l'heure actuelle, on ne possède donc qu'une version de cette question dans la seconde rédaction du *Correctoire*, à savoir dans le manuscrit *Vatican latin 4413*.

Le traitement de cette question par Guillaume de la Mare est conséquent et les ajouts apportés par la seconde rédaction sont relativement amples, augmentant le texte d'un bon tiers.

Le texte du *Correctoire* de Guillaume de la Mare ne contenant pas d'introduction ou de prologue donnant des explications sur son travail, sa méthode, ou même ses motivations, cette question est importante dans le sens où c'est elle qui introduit au texte. Les développements y sont plus conséquents que pour d'autres articles tirés des œuvres de Thomas d'Aquin puisqu'elle possède cette fonction propédeutique et parce que le problème sur lequel elle porte (les modalités de la vision béatifique) est un sujet amplement débattu à la fin du XIIIe siècle.

Manuscrits utilisés:

Am: Amiens, Bibliothèque municipale, 241.

Ass: Assisi, Bibliotecadel Sacro Covento di S. Francesco, 174.

P: Praha, Národní Kníkovna Cěské Republiky, Cod. IV D 8.

T : Toulouse, Bibliothèque municipale, 872.

Td: Todi, Biblioteca Comunale « Lorenzo Leoni », 114.

V : Città del Vaticano, ,Vatican Latin, 4413.

W: Wien, Nationalbibliothek, 1536.

[Q. 1: Utrum divina essencia videatur ab intellectu creato per aliquam similitudinem mediam?]

Questione XII articulo 2 quaerens utrum divina essentia videatur ab intellectu creato per aliquam similitudinem mediam. In responsione principali dicit quod divina essencia ita ab intellectu per seipsamvidetur, quod per nullam similitudinem ex parte divinae essentiaesed per similitudinem ex parte intellectus. Requiritur⁹⁵ enim aliqua⁹⁶ Dei similitudo id est⁹⁷ lumen gloriae ut ipse dicit ibidem⁹⁸ aliquantulum infra⁹⁹ in fine¹⁰⁰ responsionis: ex parte visivae potentiae qua scilicet intellectus fit¹⁰¹ efficax ad videndum Deum¹⁰², sed¹⁰³ ex parte rei vise quam necesse est aliquo modo uniri videnti¹⁰⁴¹⁰⁵ per nullam similitudinem¹⁰⁶ creatam¹⁰⁷ Dei essentia videri potest¹⁰⁸. Videtur ymmo:

Hoc dicitur erroneum est unire videnti per similitudinem est dicere divinam essenciam non videri. Idem dicit 2nda parte 3 q. 173 articulo 4 In questionibus disputatis q. 64.

Et ad hoc videtur insinuare quattuor rationes.

Prima¹⁰⁹quam¹¹⁰insinuat, licet¹¹¹ non expresse, sit¹¹²talis¹¹³: similitudo¹¹⁴ non est necessaria ad cognitionem aliquam ¹¹⁵sensitivam vel intellectivam, nisi¹¹⁶ quia res ipsa¹¹⁷ non potest esse in

⁹⁵ Ad videndum Deum] add. Ass P; ad videndum] add. Td.

⁹⁶ Creata] add.P.

⁹⁷Id est] et V; scilicet Td; sive P.

⁹⁸ Ibidem] om. V.

⁹⁹ Infra in fine] iuxta finem P.

¹⁰⁰ Ab intellectu creato] add.Am.

¹⁰¹ Sit WAssTd; fiat P.

 $^{^{102}}$ Deum] om. W.

¹⁰³ Non] add.Td.

¹⁰⁴ Quam – videnti] quae per seipsam unitur intellectui V.

¹⁰⁵ Set] *add.Td.*

¹⁰⁶ Essentiam AssP.

 $^{^{107}}$ Creata Am., T, W.

¹⁰⁸ Dei essentia videri potest] om. V.

¹⁰⁹ Primam V.

¹¹⁰ Per similitudinem] add.Am.

¹¹¹ Sed Ass V TdP.

¹¹² Cum Am; est Td; videtur P.

¹¹³ Talis] om. V.

¹¹⁴ Aliqua] add. Ass.; rei] add. V.

¹¹⁵ Vel] add. Ass V P.

¹¹⁶ Non W.

¹¹⁷ Quod falsum est quod] add.Am.

sensu vel in¹¹⁸ intellectu. Oportet autem¹¹⁹ quod cognoscibile sit in cognoscente¹²⁰, illud autem quod non est¹²¹ per suam essentiam oportet quod sit per suam similitudinem¹²². Sed Deus est in intellectu¹²³ per suam essentiam. Non ergo oportet quod sit¹²⁴¹²⁵ per suam similitudinem¹²⁶.

Secunda ratio est 127 sicut 128 dicit 129 Dyonisius, primo capitulo 130 De divinis nominibus 131 :

Per similitudines¹³² rerum inferioris ordinis nullo modo possunt superiori¹³³ cognosci sicut per speciem corporis¹³⁴. Nullo modo¹³⁵ potest¹³⁶ cognosci essentia rei incorporae. Multo ergo¹³⁷ minus per speciem creatam¹³⁸ quamque¹³⁹ potest¹⁴⁰ essentia¹⁴¹ Dei¹⁴² videri¹⁴³.

¹⁴⁴Tertia ratio est¹⁴⁵: essentia Dei est ipsum¹⁴⁶ esse¹⁴⁷ eius, ut¹⁴⁸ supra ostensum est¹⁴⁹, quod nulli forme create competere potest. Non potest ergo¹⁵⁰ aliqua forma creata esse similitudo¹⁵¹
Repraesentans videnti Dei¹⁵² essentiam.

```
<sup>118</sup> In] om. Td.
```

¹¹⁹ Autem] om. T.; enim V.

¹²⁰ Cognitione Am.

¹²¹ Ibi] add. Am.

¹²² Non videamus] add.Am.

¹²³ In intellectu] intellectus *Td*.

¹²⁴ Sit] om. V W P.

¹²⁵ Ibi] add.AmTd.

¹²⁶ Sed Deus – Similitudinem] om. Ass.

¹²⁷ Est] om. Ass P.

 $^{^{128}}$ Est sicut] quoniam secundum quod V

¹²⁹ Dicit] om. Ass.

¹³⁰ Primo capitulo] om. Td.

¹³¹ Per similitudinem] *add.Am*.

¹³² Similitudinem VTd.

¹³³ Superiora $VAm\ TdP$; superiores W.

¹³⁴ Corporum Td.

¹³⁵ Nullo modo] non P.

¹³⁶ Potest] om.P.

¹³⁷ Igitur W; om.T Td.

¹³⁸ Creatam] om.T.

¹³⁹ Quamcumque T. V, Td.; quantamcumque W; quantamque P.

¹⁴⁰ Esse] add.W.

¹⁴¹ Essentiam W.

 $^{^{142}}$ Divina V Td.

¹⁴³ Cognosci vel videri V.

 $^{^{144}}$ Talis] $\it add.$ P.

¹⁴⁵ Est] om. Ass W.

¹⁴⁶ Eius ipsum] add. T.

¹⁴⁷ Dei] *add.V*.

¹⁴⁸ Sicut] Ass Td.

¹⁴⁹ Ut- est] om. V.

¹⁵⁰ Ergo] İgitur Am P.

¹⁵¹ Non - similitudo] Non igitur aliqua creatura per esse similitudinem. T.

¹⁵² Dei] divinam AmV.

Quarta ratio 153: divina essencia est aliquid incircumscriptum continens in se superminenter quicquid potest signari¹⁵⁴ vel intelligi ab intellectu creato. Et hoc nullo modo repraesentari potest¹⁵⁵ per aliquam speciem¹⁵⁶ quia¹⁵⁷ omnis forma creata¹⁵⁸ est determinata secundum¹⁵⁹ aliquam rationem vel¹⁶⁰ sapientiae¹⁶¹ vel virtutis¹⁶² vel¹⁶³ esse¹⁶⁴ ipsius vel alicuius huius. Unde, dicere Deum videri¹⁶⁵ per similitudinem est dicere¹⁶⁶ divinam¹⁶⁷ essentiam¹⁶⁸ non videri, quod est erroneum. Responsio: Ista positio videtur falsa. Similitudo vel species rei in intellectufacit intellectum similem rei cuius habet speciem. Ergo per locum a proportionemyera forma reiin intellectu facit intellectum yere esse ipsam et ita si divina essencia esse intellectusforma vera intellectus esset Deus, Quod falsum ergo, etc.Praeterea si divina essencia essetforma intellectus ad intelligendum,cum illud quod est forma intellectus ad intelligendumsecundum Anselmum Monologion 33et Augustinum DeTrinitate capitulo 4 in pluribus locis, sit verbum mentis, sequeretur necessarioquod essencia divina esset verbum mentis. Ad rationem quam insinuat facile est respondere. Responsio talis est: in omni cognitione quae est per similitudinem, modus cognitionis estsecundum convenientiam similitudinis ad illud cuius est. Non dico secundum esse naturalesed secundum representationem. Unde si similitudo deficiat a representatione specieinon autem generis cognoscitares tamen secundum rationem generis. Si autem deficiat a representatione generisnon autem analogie tunc nec secundum rationem generiscognoscetur sicut cognoscere suamper similitudinem accidentis omnis. Autem similitudo divine essenciae in intellecturecepta non potest habere convenientiamcum essencia divine et ideo cognitioquae esset per talem similitudinem non esset ipsius Dei per essenciam, sed imperfectior quam si cognoscere substancia per similitudinem accidentis. Responsio: dico quod conveniencia secundum representationemet est conveniencia secundum esse naturalequoniam ergo dicit quod

_

¹⁵³ Est] add.AmV.

¹⁵⁴ Significari V W Td.

¹⁵⁵ Potest] om. V.

¹⁵⁶ Creatam] add. Ass P.

¹⁵⁷ Quod *Td*.

¹⁵⁸ Creata] om.T.

¹⁵⁹ Per *Td*.

¹⁶⁰ Vel] om.Am TdP.

¹⁶¹ Vel sapientiae] om. W.

 $^{^{162}}$ Secundum - virtutis] secundum aliquam rationem virtutis vel sapientiae V.

¹⁶³ Vel] om. P.

¹⁶⁴ Esse] *om.Td.*

¹⁶⁵ Videre P.

¹⁶⁶ Dicere] om.T.

¹⁶⁷ Divinam] om.W.; Dei Am.

¹⁶⁸ Divinam essentiam] Deum Ass.

omnis similitudodivine essenciae in intellectu recepta non potest habere convenienciamcum divina essencia nisi analogice. Dico quod de conveniencia secundum esse naturalehabet hoc veritatem ideo quamquaest analogiaest valde inter essenciam divinam et omnem creaturam. Sed loquendo de convenientia representationis falsum est. Ymago est ita convenientia maximanon tamen analogia generis vel speciei sed ipsius divine essenciae sub ratione propria sicut similitudo Petri cum Petro secundum esse naturalenon est convenientia nisi logique analogiecum Petrus sit substancia. Similitudo veroaccidentisdebilissimamsed tamen convenientia representationis summe convenit cum eo. Est ergo haec positio falsa. //

Ista positio videtur nobis¹⁶⁹ falsa et¹⁷⁰ contra auctoritates¹⁷¹ sanctorum¹⁷². Dicit enim Augustinus 9¹⁷³DeTrinitate capitulo 10¹⁷⁴quod sicut cum corpus videmus fit aliqua similitudo in anima quae fantasma eius est. Ita cum Deum novimus fit aliqua Dei similitudo illo tamen inferior quia in inferiori natura est. Haec auctoritas nimis discontinua sumpta est. Sed auctoritas est haec Augustinus 9 DeTrinitate capitulo XI: cum Deum novimus quamvis meliores efficiamur quam eramus, antequam noscemus¹⁷⁵ maximeque¹⁷⁶ cum eadem noticia etiam¹⁷⁷ placita digneque amata verbum est fit aliqua similitudo Dei¹⁷⁸¹⁷⁹notitia ¹⁸⁰tamen inferior¹⁸¹ quia in¹⁸² inferiori¹⁸³ natura est¹⁸⁴. Haec Augustinus¹⁸⁵. Hoc expresse dicit Augustinus: in mente noscente Deum fieri dei similitudinem¹⁸⁶ inferiorem Deo. Ex quo patet quod ipsa essencia non¹⁸⁷ dat¹⁸⁸ similitudinem quia constat quod divina essentia non¹⁸⁹ sit¹⁹⁰ seipsa inferior¹⁹¹.

¹⁶⁹ Nobis] *om.P.*

¹⁷⁰ Est] Primo quia est V.

¹⁷¹ Auctores P.

¹⁷² Parrum] add.Am.

¹⁷³ 19 Am.

 $^{^{174}}$ 8 xxxx xxxx]Am ; 11] VP.

 $^{^{175}}$ Nosceremus Am P.

¹⁷⁶ Que] om.V Td P.

 $^{^{177}}$ ItaV ; et $P\!.$

¹⁷⁸ Illa Ass

¹⁷⁹ Illa] *add.* V P.

¹⁸⁰ Et] *add.Td*.

 $^{^{181}}$ Maior Am.

¹⁸² In] om. P.

¹⁸³ Inferiore Am.

¹⁸⁴ In- est] inferior verum est. T.

¹⁸⁵ Haec Augustinus] om.W Am T.

¹⁸⁶et similitudinem] add. V Ass P.

¹⁸⁷ Si Ass.

¹⁸⁸ Dicit VTWAssP.

¹⁸⁹ Numquam AssV Td.

¹⁹⁰ Sit] om. Ass; fit V Td P.

Si dicas¹⁹²¹⁹³ sicut¹⁹⁴ ipse Frater Thomas¹⁹⁵ dicit quod Augustinus loquitur¹⁹⁶ de cognitione Dei quae habetur in via Sufficit nobis¹⁹⁷ ad propositum nostrum, quia saltem hoc habemus quod¹⁹⁸¹⁹⁹ubi²⁰⁰ divina essentia praesens est per seipsam²⁰¹. Potest fieri similitudo ipsius et quod²⁰² per similitudinem cognoscitur. Item Augustinus eodem libro capitulo 41:omnis res quamcumque cognoscimus aggravat in nobis sui noticiam ab utroque. Enim noticia patituret cognoscente et cognitionotici autem est similitudo rei cognoscendae.Ergo si videtur non per similitudinemvidetur sine noticia, ergo et cognoscitur sine cognitione. Item dicit²⁰³ Anselmus²⁰⁴Monologion capitulo 33: Quamcumque²⁰⁵ rem mens cupit veraciter cogitare, seu per corporis ymaginem²⁰⁶ seu per rationem eius, utique similitudinem quantum valet

In²⁰⁸ sua²⁰⁹ cogitatione conatur exprimere quod²¹⁰ quanto verius facit tanto verius ipsam rem²¹¹ cogitat. Illud ergo est dicere Deum videri sine similitudineet intelligi sine cogitatione quod est dicere non intelligi. Et ne forte aliquis diceretquod Sancti intelligunt de rebus extra animamnon de rebus quae sunt intra animam.dicit idem doctor in eodem capitulo:habet, inquit, mens rationalis cum se cogitandointelligit secum ymaginem suam ex se natamid est cogitationem suam ad sui similitudinemquae sua in possessione formatamquae ymago verbum eius est. //Responsio: ista positio videtur falsaquia est contra rationem. Primo quia ut dicit Augustinus 14 DeTrinitate: anima non tamen est ymago dei quia se intelligit, sui meminit, se diligit, sed quia potest meminisse intelligere et diligere eum a quo facta est. Et multo fortius ymago eius consistit in memoria seu in mente intelligentia sui notitia quae idem est quam verbum in voluntate sui amorem. ubi

¹⁹¹ Seipsa inferior inferiore ipsi *P*. 192 Dicis Ass. 193 Si dicas] Sed dicat aliquis V. ¹⁹⁴ Ut *P*. ¹⁹⁵ Frater Thomas] om. Am T W. 196 Loquendo Am. ¹⁹⁷ Nobis] om. V P. 198 Quia W. 199 Etiam] add. T Td. ²⁰⁰Eadem] *add.W*; ubi] nisi*Td*. 201 Quod - per seipsam] Quod etiam in anima ubi essencia Dei praesens est. V. ²⁰² Quod] om. W Am. ²⁰³ Dicit] om. V P. ²⁰⁴ Ancelus Ass. ²⁰⁵ Quantumcumque WT; quamque P. ²⁰⁶ Per corpus ymaginatorum Ass. ²⁰⁷ Xxx xxxx] add. T. 208 Ipsa] add. Am V. ²⁰⁹ Sui *Td P*. 210 Quia W. ²¹¹ Cognoscit] add.V; rem] om. Td.

autem res est praesens apud animam per essenciam ipsa tenet locum memoriae secundum Augustinum nam ipsa anima est parens notitie sue cum verbi sui. Si autem Deus per nullam speciem aut per nullam similitudinem videtur aut intelligitur deficit ratio ymaginis et claudicat in nichilo quia exsistit in memoria vel ad loco eius. Non tamen notitia suum verbum cum tamen perfectius debent esse in cognitione Dei quam in cognitione alicuius vel sui ipsius secundum Augustinum. // Praterea ut patet actus est nulla actualis cognitio. Est sine actuali cogitatione nulla actualis cogitatio sine actuali locutione nulla actualis locutio sine verbi conceptione quod verbum secundum Augustinum et Anselmum non tamen est cognoscentis sed cogniti et etiam ipsa res note similitudo cum igitur intellectus beatus cognoscat Deum ergo actu Deum cogitat si cogitat dicit. Si dicit verbum concipit quod verbum non est ipse Deus hoc enim est absurdum sed est aliqua similitudo vel ymago vel species in active intellectus impressa. Et hoc dicit Augustinus 9 De Trinitate capitulo 9 et 29 De Trinitate capitulo 14 : omne quod notum est verbum est animo impressum. Et eodem libro quo supra capitulo 7 dicit quod verbum amore accipitur sui creature sui creatoris id est aut commutabilis nec aut incommutabilis veritatis; ut autem idem doctor dicit capitulo 7 eodem in fine: verbum non est res ipsa sed similitudo ex re concepta. Manifestum est igitur quod divina Essencia seu similitudine nec in via nec in patria videtur. Istud vero videtur Deum secundum Augustinum Mente libro 8 capitulo 10. 8. Ita?/igitur/ ibi vult quod animus intuens veritatem interiorem et ei inhaerens amando informatur ut iustus sit. Idem libro 14 capitulo 25 8 ubi verus scripte sunt regule in te incommutabilis nisi in libro lucius illius quae veritas dicitur. Unde non omnis lex vix describimur in cor hominis quae opera Iusticiam non migrando sed tamquam in permittendo transfferunt sic ymago ex anulo in ceram transit et anulum non reliquit.

Praeterea ista²¹² positio non videtur²¹³ consentanea²¹⁴ sibi ipsi.Videmus enim quod ad intelligendum quid creatum²¹⁵, ad minus duo requiruntur: scilicet similitudo rei intelligendae informans intellectum et lumen intellectuale²¹⁶ sub quo et in quo²¹⁷ res ipsa videtur per suam similitudinem.

²¹² Ista] om. W.

²¹³ Esse] *add. T.*

²¹⁴ Non videtur consotanea] videtur contradicere V.

²¹⁵ Quid creatum] om.P.

²¹⁶ Scilicet] add.W Am.

²¹⁷ Etiam] add.Td.

²¹⁸Modo²¹⁹ ponit²²⁰ frater Thomas et dicit²²¹ quod

Ad videndum Dei essentiam

Requiritur aliqua similitudo Dei²²²

ex parte potentiae visive scilicet lumen gloriae

confortans intellectum ad videndum Deum²²³

sed ex parte rei vise

per nullam similitudinem creatam²²⁴

divina²²⁵ essencia videri potest.

Iste contrario ponit et dicit

Quod ad videndum Dei essentiam

Non requiritur aliqua similitudo

Ex parte rei vise²²⁶

Cum per nullam similitudinem creatam

Dei essentia videri possit²²⁷,

Sed ex parte potentiae visivae,

Scilicet lumen gloriae

Confortans intellectum ad videndum.

Sed videtur quod qua²²⁸ ratione essentia divina potest esse forma intellectus per se informans ipsum²²⁹ ad intelligendum²³⁰ pari ratione potest²³¹ esse²³² lumen²³³per se²³⁴ illuminans et confortans ipsum²³⁵ ad videndum etsi lumen supernaturale²³⁶quod est Deus potest²³⁷ ex se gignere vel facere lumen intellectuale quasi speciem sui in quo videatur quare²³⁸ non eodem modo²³⁹potest essentia divina generare²⁴⁰ vel facere similitudinem sui²⁴¹ per quam²⁴² videatur. Praeterea in colore et in²⁴³

53

²¹⁸ Hoc] *add. P.*

²¹⁹ Modo] om. Td.

²²⁰ Etiam] add.Td.

²²¹ Et dicit] om. Td.

²²² Rei *P*.

²²³ Deum] om. V.

²²⁴ Creatam] om. Ass.

²²⁵ Dei Ass.

²²⁶ Videndae Am.

 $^{^{227}}$ Potest T.

²²⁸ Sed videtur quod qua] Sed in aliqua. TAss.

²²⁹ Ipsum] intellectum *VAss P*.

²³⁰ Deum] add. Ass.

²³¹ Est] add. V.

²³² Etiam *Td*.

²³³ Lumen] *om.Td*.

²³⁴ Per se] om. TV; per lumen Td.

²³⁵ Intellectum VAss Td P.

²³⁶ Substantiale VAss Td P.

²³⁷ Potuit Td.

²³⁸ Quia AmT V.

²³⁹ Divinam essentiam vel] *add.P.*

²⁴⁰ Gignere *Td*.

aliis intentionibus visibilibus²⁴⁴ differunt species per quas videntur et lumen in quo et sub quo videntur sed in luce visibili non differunt species lucis²⁴⁵ et lumen²⁴⁶²⁴⁷. Sed ipsum lumen²⁴⁸ est²⁴⁹ ipsa species sive similitudo lucis. A simili²⁵⁰ videtur quod ita²⁵¹ sit in luce intellectuali²⁵² quod Deus est. Ergo lumen intellectuale quod est lumen gloriae est ipsamet²⁵³ species lucis increate²⁵⁴quae Deus est²⁵⁵ per quam videtur et in qua²⁵⁶.

Ponere ergo quod divina essentia non videatur mediante specie sua seu²⁵⁷ similitudine

Et²⁵⁸ quod videatur mediante lumine suo²⁵⁹

Quod sit²⁶⁰ ipsius similitudo

est ponere contraria.

Ponere ergo quod divinia essencia videatur

Mediante lumine suo

Quod sit ipsius similitudo et

non mediante specie sua seu similitudine sua

Est ponere contraria.

Tertio est contra experienciam nam Ut dicit Augustinus 12 Super Genesim ad <u>orosionem</u> Paulus vidit Deum per essenciam in raptu et prius modus desunt Deum videre tunc quaero aut remansit aliqua eius similitudo in intellectu sui in memoria Pauli aut non. Si sic habeo propositum quia aliqua similitudo potest impressa ex divina essencia si nulla ergo nihil potui facere aut recordari de hiis quae viderat quia omnis recordatio est per aliquam similitudinem quod falsum est cum dicat ipse Doctor Commentarium 2 Corinth. 13: audivi archaica verba quae non licet homo loquitur.

```
<sup>241</sup> Suam Td P.
```

²⁴² In quo WTAm.

²⁴³ In] *om.W T Td.*

²⁴⁴ Visibilibus] om. V Ass.

²⁴⁵ Create] *add.V*; lucis] visibilis P.

²⁴⁶ In quo videtur] *add.V*.

²⁴⁷ Differunt – et lumen] differunt species lucis et lumen. Ass.

 $^{^{248}}$ Sed ipsum lumen] quod T

²⁴⁹ Est] om. Ass.

²⁵⁰ Dico] add.P.

²⁵¹ Ita] om. T.

²⁵² Intellectuali] intelligibili seu intellectuali V; intelligibili P.

²⁵³ Est ipsamet] non differt ab ipsa *T*.

²⁵⁴ Quod Deus est- increate] om. V.

²⁵⁵ Et] *add.Ass.*

²⁵⁶ Videtur] add. V.

²⁵⁷ Sive AssW Td P.

²⁵⁸ Ponere] add.TdP.

²⁵⁹ Lumine suo] lumine gloriae *T*.

²⁶⁰ Est *Td*.

Ad rationes²⁶¹ respondendum²⁶² est²⁶³.

intelligendum dico²⁶⁶ quod falsum est.Nam constat quod anima si praesentissima est et tamen non intelligit se nisi per similitudinem.Unde²⁶⁷ dicit Anselmus²⁶⁸ Monologion capitulo 33: habet, inquit, mens rationalis cum se cogitando intelligit secum²⁶⁹ ymaginem suam ex se natam²⁷⁰ id est cogitationem suam²⁷¹ ad sui²⁷² similitudinem quasi sua impressione formatam²⁷³ quae ymago²⁷⁴ verbum eius²⁷⁵ est²⁷⁶. **Unde quamvis sit sibi praesens tamen intelligens se exprimentede se sui similitudinem in acie sui se intelligentis vel potest dici quod licet sit praesens tamen rationeut praesens in ratione cognoscibilisnisi moveat intellectum et informet aciem intelligentisquod per se non potest facere quia si potest divine convenit simplicitati.** Et²⁷⁷ Commentator super 3 de Anima super illam particulam: et est²⁷⁸ intelligibilis²⁷⁹ sicut intellecta²⁸⁰²⁸¹. Dubitavit²⁸² scilicet Aristoteles de²⁸³ intellectu materiali utrum intellectum ex eo est²⁸⁴ ipse²⁸⁵intellectus an aliquid²⁸⁶ aliquo modo et²⁸⁷ incipit determinare quod est intellectum in eo per intentionem suam²⁸⁸sicut²⁸⁹ aliae res intellectae. Vel²⁹⁰ potest dici quod licet sit praesens

__

²⁶¹ Eius] *add. V*.

²⁶² Respondendum est] respondeo V; dicendum Ass., Td., P.

 $^{^{263}}$ Est] om. Ass Td P.

²⁶⁴ Et primo] add. V.

 $^{^{265}}$ Notitia Am.

²⁶⁶ Dicendum Am.

²⁶⁷ Ut *Am Td P*.

²⁶⁸ Ancelus Am.

²⁶⁹ Secundum Tl, Ass.

²⁷⁰ Notam Am T Ass Td.

²⁷¹ Sui *Am*.

²⁷² Suam Am; aliam T.

²⁷³ Quamvis ipse se a sua ymagine vel sui sola ratione separare possit] add.Am.

 $^{^{274}}$ Et] add. V; eius Am.

 $^{^{275}}$ Ipsius P.

²⁷⁶ Etc.] add.P.

²⁷⁷ Etiam] *add.AssAmT*.

 $^{^{278}}$ Cum \dot{P} .

²⁷⁹ Intelligibilia Am., xxx Td.

²⁸⁰ Intellectiva *Td*.

²⁸¹ Dicit Commentator sic] add. V.

²⁸² Inquit] add.T.

²⁸³ Ipso] add.Ass.

²⁸⁴ Sit *Td*.

²⁸⁵ Ipse] *om.P.*

²⁸⁶ Alio V; aliud P.

 $^{^{287}}$ Xxxx] add.Td.

²⁸⁸ Suam] om. AssW V P.

²⁸⁹ Et] add.Am.

²⁹⁰ Undel *P*.

intellectui non tamen²⁹¹ praesens ut²⁹² in ratione ²⁹³cognoscibilis²⁹⁴²⁹⁵ nisi²⁹⁶ moveat²⁹⁷ intellectum quod fieri²⁹⁸ non potest nisi per formam fientem non²⁹⁹ quiescentem, sicut videmus³⁰⁰ quod³⁰¹naturalis³⁰² calor³⁰³ethicae³⁰⁴ quia³⁰⁵ versus est in habitum et quasi quiescens parum vel nihil sentitur a paciente. Calor autem tertianae qui longe minor est valde sensibilis est quia in fieri est et³⁰⁶ transmutatione. Unde cum Dei³⁰⁷ essentia nullo modo possit³⁰⁸ in intellectu³⁰⁹ ut forma fiens et in transmutacione³¹⁰ sed³¹¹ sicut³¹² se habere possit³¹³ similitudo divinae essenciae. Hinc est quod³¹⁴ ad³¹⁵ intelligendum³¹⁶: non sufficit divina essentia³¹⁷ quamvis sit praesens intellectui sed requiritur similitudo ipsius. Haec est doctrina Avicennae 6 de *Naturalium* Parte 3³¹⁸ c. 3 et iterim³¹⁹ parte 4 c. 5.

Ad secundam, de³²⁰ Dyonisio³²¹: quod superiora³²² non possunt cognosci per similitudines³²³ inferioris ordinis dicendum³²⁴ quod illa verba non inveniuntur in translatione nostra. Esto³²⁵ tamen quod³²⁶ inveniuntur³²⁷ aliqua³²⁸ alia. Dicendum ³²⁹quod beatus³³⁰ Dyonisius

²⁹¹ Est] *add.Am Td P*.

²⁹² Praesens ut] om. V; ut] om. TdP.

²⁹³ Ut] add. P.

²⁹⁴ Ratione cognoscibilis ut] ratione obiecti cum enim scibile Am.

²⁹⁵ Est] *add.P.*

²⁹⁶ Ut *Am T*.

²⁹⁷ Moneat Ass P.

 298 Ut in ratione - fieri] ut in ratione cum enim scibile moveat intellectum movere T.

²⁹⁹ Per formam] *add.AssV Td P*.

³⁰⁰ In naturalibus] *add.V Td.*

³⁰¹ Ita] *add.W*.

³⁰² Materialis V; naturalis om. Td.

 303 Naturalis calor] in calore T.

 304 Ethiopis quod] T.

305 Quia] om. Am.

³⁰⁶ In] add. V P.

³⁰⁷ Divina V Td P.

³⁰⁸ Esse] *add. P.*

 309 In intellectul intellectum TP.

310 Unde cum- in transmutacione] om. Ass.

³¹¹ Nec] *P*.

312 Sic] W TAss Td P.

³¹³ Potest] Ass P.

³¹⁴ Divina essencia] *add.V.*

315 Ad] om. T Ass Td.

316 Deum] add.T Am.

317 Divina essentia] om. V.

³¹⁸ 2] *WV Td P*.

³¹⁹ Iterim] *om.P.*

³²⁰ Dicit *Td*.

³²¹ Scilicet] add. Am; Dionysus Td.

 322 Inferiora T.

 323 Similitudinem VW.

³²⁴ Dico *V*.

³²⁵ Esto] om. TdP.

326 Hoc *Td.*; Si *P.*

³²⁷ In] *add.V Td P.*

per similitudines³³¹ rerum³³² inferioris ordinis Non intelliguntur³³³ similitudines genitas vel expressas a re sed proprietates rerum naturalium³³⁴in quantum sunt symbolicae³³⁵ similitudines proprietatum³³⁶ rerum immaterialium³³⁷sicut proprietates³³⁸ ignis et³³⁹ leonis et solis³⁴⁰ sunt symbolice similitudines proprietatum³⁴¹ Dei et³⁴² de talibus similitudinibus verum dicit sed nihil ad propositum. Vel potest dici quod species illa potest duobus motis considerari: vel secundum quod est in quantum est quaedam creaturaet sic per ipsam Deus non cognoscitur,et hoc modo est ordinis inferiorisvel ut est quaedam Dei influentia a superiori descendenset sic est ratio cognoscendi Deum,et sic non est ordinis inferioris est enim Dei similitudo ut visum est.

Ad terciam, dicendum quod³⁴³ cum³⁴⁴ dicit quod³⁴⁵divina essentia est suum esse quod nulli formae creatae potest competere, dico³⁴⁶ quod illa³⁴⁷ repraesentat Deum et³⁴⁸ quantum ad essentiam et quantum ad esse et repraesentat quod essencia non differt ab esse³⁴⁹. Et hoc possibile est quamvis forma ipsa non sit suum esse. Non enim requiritur omnimoda proporcio inter similitudinem³⁵⁰ et rem cuius est similitudo. Species enim sive similitudo rei corporalis in anima³⁵¹ non est corporalis sicut dicit Augustinus ³⁵² 13 de Trinitate capitulo 16³⁵³: ³⁵⁴³⁵⁵Species rei vivae non est ipsa³⁵⁶ res³⁵⁷viva et³⁵⁸ tamen repraesentat eam vivere³⁵⁹. **Species quantitatis non est**

 328 In $\mathcal{A}ss.$

³²⁹ Est] *add.T.*

³³⁰ Beatus] om.Am.

³³¹ Similitudinem *Td*.

³³² Rerum] *om.AmP*.

³³³ Intelligit TW Td P.

 $^{^{334}}$ Xxxx Am; materialium WVP.

³³⁵ Symbolico *Td*.

³³⁶ Proprietatum] *om.P.*

³³⁷ In quantum – immaterialium] *om. AssAm*.

³³⁸ Sicut proprietates] *om.V.*

 $^{^{339}}$ Vel $Td\,P.$

 $^{^{340}}$ Solum Td.

³⁴¹ Rerum- proprietatum] om. V.

 $^{^{342}}$ Etiam Td.

³⁴³ Dicendum quod] om. V Td P.

³⁴⁴ Dicendum quod cum] om. Ass.

³⁴⁵ Quod] *om.T.*

³⁴⁶ Dicit V.

³⁴⁷ Similitudo, quicquid sit] *add.V.* – similitudo] *add.P.*

³⁴⁸ Et] *om.Td*.

³⁴⁹ Et-esse] *add.V Td.*

³⁵⁰ Quae est ratio cognoscendi] add.V.

³⁵¹ In anima] om. V., xx in se Td.

³⁵² Hoc] *add.P.*

³⁵³ 1 Am V Ass; 18 Td.

³⁵⁴ De hiis ymaginationibus rerum corporalium in corporibus quidem, etc. XXXX XI libro locuti sumus] add. Am.

³⁵⁵ Ergo] add.P.

³⁵⁶ Ipsa] *om.T.*

³⁵⁷ Ipsa res] *om.V Td P*.

quantitas nec species hominis est homo et bene hominem repraesentat. Similiter³⁶⁰ dico in proposito quod species sive³⁶¹ similitudo divinae essentiae quamvis ipsa³⁶² non³⁶³ sit suum esse tamen repraesentat divinam essentiam et quod³⁶⁴ ipsa³⁶⁵ est suum esse.

Ad quartam, dicendum quod 366 cum dicit quod divina essencia est incircumscripta et infinita³⁶⁷³⁶⁸continens in se supereminenter quicquid ab intellectupotest cognosci omnis autem species creata, est determinata et finita secundum aliquam rationemvel sapienciae vel virtutis vel aliquid huius.Dico quod illa species est similitudo divinae essenciae ut est divina essencia et quia essencia Deiest bona vel humanitas vel sapientiaideo secundum istas rationes repraesentant eas. Ista autem non sunt infinita quia non sunt infinita attributa in Deo. Ideo omnia attributa quae sunt in Deoreducuntur in terra scilicet in potentiam sapientiam et bonitatem. Praeterea sunt in Deo per modum indifferentemet ideo indivisum. Ideo eadem similitudine possit repraesentari tamen qua illa species est finita fiente per eam intellectus cognoscit. Una est species sola est omnino equans principium suumsecundum Augustinum scilicet filius Deiqui est prima species et similitudo omnino patriequalis.Item quamvis divina essencia sit quid incircumscriptumet infinita etc. Ex hoc non sequitur quod divina essentia non possit per speciem finitam et creatam³⁶⁹³⁷⁰cognosci, sed sequitur quod non possit per talem speciem perfecte cognosci scilicet³⁷¹ quantum cognoscibilis est, sicut³⁷² enim non est cognoscibilis a creatura, nec per creaturam sed solum a seipsa et per seipsam inquantum pertinet creature cognoscente cognosci potest per speciem creatam.

³⁵⁸ Et] om. Td.

³⁵⁹ Vivam *Td*.

³⁶⁰ Sic V; Sicut P.

³⁶¹ Seu *Td*.

³⁶² Ipsa] *om.T.*

³⁶³ Non] *om.Am*.

 $^{^{364}}$ Et quod] quamvis V.

³⁶⁵ Essencia] add. V.

³⁶⁶ Dicendum quod] om. Ass Am V Td P.

³⁶⁷ Incircumscripta et infinita] aliquid in incircumscriptum in infinitum V; quid incircumscriptum et infinita Td; quid incircumscriptum et infinitum P.

³⁶⁸ Et omne specie creata est determinata et finita] *add.AssTd.*

³⁶⁹ Finitam et creatam] determinatam et finitam Ass; determinatam et factam T; terminatam et finitam TdP.

³⁷⁰ Videri et] add.P.

³⁷¹ In] *add.Ass.*

³⁷² Sic TVWTd.